

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2257 - VENDREDI 13 MARS 2015



Le vice-président de la Céni, André Mpungwe

Processus électoral

La Céni en possession de la liste actualisée des partis politiques

Le gouvernement de la République, à travers le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, a levé mercredi la deuxième contrainte présentée par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour le respect du calendrier électoral. Le vice-Premier ministre Évariste Boshab a remis au vice-président de la Céni, André Mpungwe, la liste actualisée des partis politiques autorisés à fonctionner en RDC.

Sur un total de 477 partis politiques régulièrement enregistrés à la date du 11 mars 2015, trente-quatre seulement sont dirigés par des femmes. Par ailleurs, une quarantaine des partis repris sur cette liste actualisée a été enregistrée après la présidentielle et les législatives de 2011, soit une moyenne de dix partis politiques par an.

Page 12

MAINTIEN DE LA PAIX

Le froid persiste entre le gouvernement et la Monusco

Une intense discussion est en cours entre l'exécutif national et le Conseil de sécurité des Nations unies sur le renouvellement du mandat de la Monusco qui prend fin le 31 mars courant conformément à la résolution 2147. Entre-temps, un nouvel épisode tend à exacerber la tension déjà forte entre les deux parties. Il s'agit des griefs portés par la Monusco à sept officiers de la police et des Fardc sur les cent vingt-quatre passés dernièrement en revue. Ils ne rempliraient pas, d'après elle, les critères des Nations unies en matière de droits de l'Homme.

Les discussions de New York relancent, pour ainsi dire, le débat sur l'opportunité du départ des casques bleus dont la présence en RDC paraît ne pas être bien digérée au sommet de l'État congolais, même si l'instance onusienne estime que son maintien en RDC s'avère toujours nécessaire, surtout avec l'organisation prochaine des élections.

Page 12



Martin Kobler, le patron de la Monusco

JUSTICE

Bientôt le dénouement de l'affaire Sai Sai

L'opinion kinoise, en attente du verdict du procès Sai Sai, devra encore patienter car le prononcé du jugement censé intervenir jeudi a été paradoxalement renvoyé à une date ultérieure. En attendant, bien des zones d'ombre continuent à persister dans cette affaire au point d'obstruer la manifestation de la vérité.

Le ministère public, qui s'en tient aux déclarations de la victime, avait requis vingt ans de prison à l'encontre du comédien étant entendu que, d'après lui, les éléments constitutifs de l'acte de viol étaient réunis en fait comme en droit.

Le procès risque cependant de laisser un arrière-goût d'inachevé au regard des zones d'ombre qui persistent dans cette rocambolesque affaire avec, à la clé, l'âge controversé de la victime. Quant à la partie civile, elle a réclamé 100 000 dollars de dommages et intérêts pour préjudices subis.

Page 13

BUSINESS

Regroupement des opérateurs de la téléphonie mobile

Un rapprochement est en cours entre Vodacom, Bharti Airtel et Millicom international cellular SA dans le cadre d'un projet de partage d'infrastructures télécoms en Afrique. Ces opérateurs dont certains occupent les premières places en RDC cherchent à se mettre ensemble pour arriver à réduire les coûts liés à l'entretien et à l'extension du réseau télécom. La belle entente serait encore au stade des discussions mais elle révèle une difficulté majeure pour ces opérateurs qui continuent à étendre leur couverture réseau sur des vastes espaces. Pour l'heure, trois opérateurs ont montré l'intérêt de s'engager dans un partage d'infrastructures dans leurs marchés communs. La RDC est l'un de ces pays où ils s'affrontent. Au 31 décembre 2014, l'on estime le nombre d'abonnés à 61 millions pour Vodacom, 75 millions pour Bharti Airtel et 25 millions pour Millicom.

Page 12

ÉDITORIAL

Chère Édith

Chère, très chère Édith, vous nous avez quittés, il y a tout juste six ans, et nous vous pleurons comme au premier jour car vous incarniez les valeurs humaines sans lesquelles le monde des hommes ne différerait guère du monde des animaux. Fille du Président Denis Sassou N'Guesso, épouse du Président Omar Bongo, vous apparteniez au cercle des puissants, mais loin de vous détourner des humbles mortels, vous aviez consacré votre vie à la lutte contre les misères qui accablent l'espèce humaine. Et vous étiez ainsi devenue l'une des personnalités les plus en vue de notre continent, notamment dans la lutte contre le Sida.

À quelques heures de la cérémonie qui, à Édou, réunira, autour de votre père et de votre famille, tout ce que le Congo compte de personnalités, sachez que le peuple congolais est plus que jamais à vos côtés. Sans doute n'êtes-vous plus physiquement parmi nous puisque Dieu en a décidé ainsi, le 14 mars 2009, mais votre âme, elle, ne nous a pas quittés et nous savons bien qu'elle veille sur nous.

À l'heure où notre pays s'apprête à ouvrir une nouvelle page de son Histoire, aidez-nous à préserver notre unité, cette unité que vous aviez aidé à reconstruire au lendemain des terribles événements de 1997 et 1998. Vous le pouvez, plus que jamais, vous qui vivez toujours parmi nous, mais qui avez suffisamment vécu pour savoir ce qui arriverait si la passion venait à l'emporter sur la raison, l'égoïsme sur la fraternité. Faites en sorte que la sagesse inspire les actes des hommes et des femmes qui, de par leurs fonctions, joueront un rôle décisif dans les événements à venir.

Au-delà de ce processus, continuez à nous accompagner, comme vous l'avez fait depuis que vous nous avez quittés, dans l'organisation, chez nous, d'une société plus juste et moins égoïste, plus équitable et moins obnubilée par l'argent, plus mue par l'esprit et moins gouvernée par la matière, plus respectueuse de la personne humaine et moins destructrice de la nature. C'est ainsi, et pas autrement, que le Congo, votre pays, notre pays, poursuivra sa marche vers le progrès social auquel chacun de nous aspire.

Chère, très chère Édith, merci infiniment pour votre aide !

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

André Obami-Itou échange avec le représentant de la FAO au Congo

La problématique de la sécurité alimentaire au Congo a dominé les échanges entre le président du Sénat, André Obami-Itou, et le représentant de l'organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Dieudonné Koguiyagda. C'était aussi l'occasion pour le fonctionnaire onusien de dire ses adieux au président du sénat, après six ans passés au Congo.

À propos de la sécurité alimentaire, il y a un ensemble d'éléments qu'il faut réunir et qui ne touchent pas seulement à la production mais concerne aussi la consommation. « On passe par la transformation, la commercialisation et l'accès aux zones de production », a précisé Dieudonné Koguiyagda. Il ne revient pas seulement au ministère de l'Agriculture de relever ce défi mais à tous

les acteurs étatiques à l'instar de celui de l'Économie forestière car « On oublie que la forêt est une contribution énorme à la sécurité alimentaire ». Et de citer les ministères de la pêche, des PME, du Commerce qui assurent l'évolution de la production vers les centres de consommation concourant ainsi à la sécurité alimentaire.

Jean Jacques Koubemba

PLATEAUX

La Force montante congolaise installe ses structures dirigeantes

La jeunesse affiliée au Parti congolais du travail (PCT) a entamé, depuis près de quatre jours, l'opération d'installation de ses organes dans quelques districts du département des Plateaux. La délégation de la Force montante congolaise (FMC) est conduite par son premier secrétaire, Juste Bernardin Gavet.

L'objectif de l'implantation de ces structures de base et intermédiaires dans les Plateaux, a dit Bernadin Gavet, est clair : éduquer, encadrer et mobiliser les jeunes autour des valeurs de la social-démocratie que défend le PCT.

« L'installation de la FMC dans notre département était très attendue. Cette structure vient combler le vide laissé par l'Union de la jeunesse socialiste

congolaise (UJSC). Cette organisation juvénile vivra et triomphera avec votre détermination, votre prise de conscience et votre engagement à œuvrer aux côtés du PCT. Pour lui permettre de résoudre les nombreux problèmes socio-économiques qui se posent dans notre pays, en sa qualité de parti de gouvernement », a indiqué le président fédéral du PCT des Plateaux, Jacques Oualioué.

Et le premier secrétaire de la FMC d'ajouter que « nous ne pouvons mener le combat à partir de Brazzaville. Il faut que dans chaque département, district et quartier, nous ayons les bureaux. Nous, jeunes,

devons être aux premiers rangs pour défendre les valeurs d'unité, de démocratie et de développement. On ne vient pas à la FMC si on n'incarne pas l'unité nationale, car le tribalisme freine le développement ». En outre, il a déclaré que si ses valeurs sont mises en avant, on peut espérer barrer la route aux provocations et aux forces rétrogrades.

Notons que les instances dirigeantes de la FMC ont été installées à Lékana, Mbon, Ngo, Mpouya, Makotimpoko, Ongogni, Ollombo, Abala, Allembé, Gamboma et Djambala. Prochain rendez-vous : l'installation de la fédération de la FMC des Plateaux.

Josiane Mambou Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ELECTRICITÉ

La SNE appelée à améliorer davantage ses performances

Le président du conseil d'administration de la Société nationale d'électricité (SNE), Eugène Ondzambé Ngoyi, a souligné la nécessité de cette entreprise d'améliorer encore ses performances pour satisfaire ses clients.

Selon le président du conseil d'administration, les clients réclament encore, à raison de l'électricité en qualité et en quantité suffisante. « Notre élan devra donc se poursuivre, de même que notre attention et nos efforts devant s'intensifier pour qu'à brève échéance, la SNE améliore encore plus significativement ses performances. Tel est le défi pour lequel, nous devons redoubler d'efforts aujourd'hui et toujours », a-t-il martelé.

En effet, la session bilanciale de la SNE est essentiellement consacrée à l'examen des états financiers des années 2010, 2011 et 2012. Cela offre, pour Eugène Ondzambé Ngoyi, une nouvelle occasion de réconcilier la SNE avec les bonnes pratiques de gestion de toute entreprise digne de ce nom.

Se conformant à l'ordre du jour, le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga, a indiqué que cette session permettra aux participants



Les membres du conseil d'administration ; crédit photo Adiac

d'apprécier la situation patrimoniale de l'entreprise et de donner ainsi les orientations nécessaires à son développement. « Notre session se déroule dans un contexte

particulier caractérisé par la non-validation des états financiers de l'entreprise depuis 2004. Malgré cette situation, l'activité de l'entreprise s'est poursuivie avec d'im-

portantes mutations que vous serez amené à constater », a expliqué le président du directoire.

vement et le développement des équipements. « Le processus que nous engageons devra nous conduire à rattraper le

D'après lui, la continuité de l'exploitation des services publics de l'électricité ne peut être garantie que si des ressources nécessaires sont dégagées pour son fonctionnement, le renou-

retard dans l'examen des comptes, puis à nous conformer aux prescriptions légales en la matière », a conclu Louis Kanoha Elenga.

Parfait Wilfried Douniama

BANQUE

BGFI bank et LCB Bank ouvrent des agences à Oyo

Ouvertes officiellement, le 11 mars 2015, par le président Denis Sassou N'Gusso à Oyo, dans la Cuvette, à 425 km au nord de Brazzaville, ces deux agences ont la mission d'améliorer l'offre bancaire en se rapprochant des populations. Au-delà, elles vont contribuer à donner un sens à la Zone économique spéciale (Zes) Ollombo-Oyo en gestation.

La BGFI bank et la LCB Bank Oyo désormais fonctionnelles s'ajoutent à la Banque postale congolaise qui était opérationnelle depuis peu. Les deux agences sont logées côte à côte, en face de l'hôtel de ville d'Oyo, dans deux bâtiments administratifs de même architecture construits par l'État.

L'offre de services des deux banques sera diverse et variée, ont assuré respectivement les deux directeurs généraux : Narcisse Obiang Ondon (BGFI) et Younes El Masloui (LCB Bank). Il s'agit des services traditionnels reconnus aux banques commerciales, à savoir le virement, le crédit, le guichet automatique de billets, le mobile et internet Banking.

Narcisse Obiang Ondon a déclaré que l'ouverture de cette agence d'Oyo obéit à une dynamique avec l'ouverture, bientôt, des agences de Ouessou, Nkayi et Dolisie qui vont s'ajouter aux



Une vue du siège de la LCB d'Oyo

cinq points de vente existant à Brazzaville et Pointe-Noire.

C'est en prévision de l'arrivée des investisseurs et de l'accroissement des échanges commerciaux et économiques dans cette ZES Ollombo-Oyo que l'implantation des deux agences trouve leur signification. Pour le ministre de l'Économie, Gilbert Ondongo, il s'agit égale-

ment de relever le faible niveau de bancarisation du pays. « La politique est d'aller vers une inclusion financière afin de faire bénéficier à tous des crédits pour stimuler l'esprit d'entreprise pour moderniser la société et offrir une base à la ZES Oyo-Ollombo », a précisé le ministre d'État.

Quentin Loubou

BRAZZAVILLE

Les rivières Tsiémé, Mfilou et kélékélé bientôt aménagées

À l'image de Madoukou Tsékélé à Ouenzé et la Mfoa à Moundali, devenues bien assainies, les rivières Tsiémé, Mfilou et kélékélé seront, elles aussi sous peu aménagées. La mise en œuvre imminente de ce projet, très attendue par les populations riveraines, leur apportera vraisemblablement une solution idoine aux problèmes d'inondation et de pollution récurrentes.

Les études techniques de faisabilité, réalisées par le cabinet d'études IGIP, sont achevées. Elles ont été validées le 12 mars, par les techniciens de la Délégation générale aux grands travaux à la faveur d'un atelier spécial, en présence du coordonnateur technique des Grands travaux, Oscar Otoka. Les travaux qui concernent les rivières Tsiémé, Mpila 1 et Mpila 2, dans le 6^e arrondissement Talangai, Mfilou dans le 7^e arrondissement et Kélékélé, à Madibou, s'exécuteront dans le cadre du projet drainage des eaux pluviales à Brazzaville.

En ce qui concerne la rivière Tsiémé, les travaux à réaliser porteront essentiellement sur le recalibrage du lit de la rivière, avec une section en terre. Ce qui donnera au total une longueur de 1.432m; une largeur de 33m et des murs en gabions de 2,0mx2,0m. Il est prévu également, pour le même projet, le recalibrage du lit de la rivière, avec section en béton armé, estimé à environ 2.383m de longueur, sur 25m de largeur. Lors du précédent atelier, les études rendues publiques à cet effet par le cabinet d'étude, prévoyaient plusieurs réalisations, notamment le recalibrage du lit de la Tsiémé, sur une longueur de 4.250 mètres, la réhabilitation de huit ponts et/ou passerelles. Cette étude faisait également état de près de 300 parcelles à exproprier, situées à environ 8 mètres, de part et d'autre des berges de la rivière, pour un coût prévisionnel de plus de 26,3 milliards FCFA.

Les travaux de même envergure se feront également pour aménager ou canaliser la rivière Mfilou, située dans l'arrondissement qui porte le même nom ; les collecteurs Kélékélé, dans le 8^e arrondissement Madibou, et Mpila 1 et 2, à Talangai.

Il faut dire que dans ces quartiers précités, l'adhésion des populations à ce projet d'intérêt public est totale, d'autant qu'il viendrait les épargner des inondations répétées et leur permettrait de se déplacer d'un endroit à un autre, sans tracasseries, après une grande pluie.

Firmin Oyé

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

L'Api initie un répertoire des acteurs économiques congolais

Dans plusieurs pays du monde à l'exemple de Dubaï, destination prisée par les Congolais, les investisseurs étrangers voulant faire des affaires ont obligation de s'allier avec un entrepreneur local. Fort de cet exemple, l'Agence pour la promotion des investissements (API) Congo invite les chefs d'entreprise à s'identifier à travers leur site internet pour nouer des partenariats gagnant-gagnant avec des investisseurs étrangers, évoluant chacun dans son domaine de compétence.

L'API désire faire du partenariat entre les investisseurs nationaux et étrangers un principe. Ainsi, elle sollicite la collaboration du tissu économique local en s'inscrivant au formulaire que l'agence a mis en ligne sur son site internet ; www.api-congo.org dans leur intérêt.

La directrice de cette institution, Annick Patricia Mongo, l'a indiqué le 12 mars à Brazzaville au cours d'une réunion d'informations sur l'appel à projets donnant lieu au lancement de l'opération partenariats investisseurs nationaux et étrangers. Elle a affirmé qu'à travers cet appel à projets, le Congo veut constituer son portefeuille de projets porteurs. En effet, l'agence est sollicitée régulièrement par les entreprises étrangères désireuses d'un partenariat dans le domaine qu'elles exercent. Malheureusement, elle ne peut y répondre par manque d'informations.

Aussi, ce portefeuille de projets concerne par ailleurs, les chefs d'entreprise locales, détenteurs de projets mais butés au financement pour les concrétiser. Il devrait être présenté lors des conférences et forums internationaux qui drainent le monde du business.

« Cette banque de projets aura l'avantage de développer des synergies entre les différents acteurs économiques du sec-



Les acteurs économiques / photo Adiac

teur privé et les investisseurs étrangers; de faciliter la mise en relation des porteurs de projets nationaux et étrangers et d'offrir aux dirigeants des entreprises nationales, des possibilités pour élargir leurs métiers de base (...)

», a déclaré Annick Patricia Mongo.

L'Api organise tout au niveau de son site. Ainsi, les projets seront répertoriés puis logés dans une base électronique. L'agence se chargera en effet, à traiter toutes les informations recueillies des formulaires et diffusera certaines d'entre elles pour garder confidentiel d'autres.

ger par un spécialiste. Ce document n'aura plus aucun secret pour ces entrepreneurs. Ils ont retenu que c'est un exercice de réflexion qui nécessite une révision régulière.

Le travail ne fait que commencer pour l'Api, qui travaille déjà en synergie avec toutes

les structures dans le paysage national, ayant à peu près le même objectif, celui de la promotion des investissements pour la diversification de l'économie congolaise.

« *Exprimez vos besoins (...) Nous enregistrons vos demandes et nous les transmet-*

tons car, nous jouons l'interface en tenant compte de notre transversalité (...) Nous faisons tout pour l'optimisation des informations comme vous le demandez (...) », souligne la 190e Api dans le monde. Face à la concurrence qui prévaut dans le monde, les pou-

voirs publics devraient préparer les entrepreneurs congolais à affronter le monde des affaires. Beaucoup d'entre eux ne sont pas compétitifs ne profitant pas de l'investissement qui frappe à la porte de la République du Congo.

Nancy France Loutoumba

DIALOGUE SOCIAL

Le gouvernement fait le point avec les partenaires sociaux

Les discussions du 11 mars ont duré huit heures entre le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba et les responsables syndicaux.

À l'ordre du jour : l'évaluation de l'application des accords relatifs aux négociations globales du 12 août 2012 ; le statut particulier des personnels de l'éducation, la situation des travailleurs du Chantier naval et des transports fluviaux (CNTF) et la situation d'une catégorie des pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Le comité national a souligné l'exécution des mesures prises par l'État notamment sur le recensement des agents civils de l'État ; le paiement des indemnités de fin de carrière ; l'harmonisation des textes des enseignants et la constitution d'une base de données. Il a expliqué que les mesures sur la revalorisation des indemnités des fonctions et les indemnités de déplacement des travailleurs de la Fonction publique n'ont pas été exécutées. D'où cette recommandation pour la prise en compte par le gouvernement des textes d'application sur les indem-

nités.

Au sujet du statut particulier des personnels de l'éducation...

Le comité national du dialogue social a assuré que le statut est en cours d'évaluation financière. La commission chargée de l'élaboration dudit statut a été invitée à diligenter le processus. Les membres ont été informés de la création d'une nouvelle société appelée Socotraf ; de la cessation des activités du CNTF sans que les droits des travailleurs n'aient été payés. Ils ont été aussi édifiés sur la prise en charge des effets financiers induits par la révision des situations administratives qui reste tributaire de la mise à disposition des ressources financières. Notons qu'un rendez-vous a été pris pour la tenue d'une session extraordinaire dans les meilleurs délais entre le gouvernement et les partenaires sociaux pour l'examen des points qui n'ont pas

été débattus.

Quelques recommandations

Au terme des discussions, le comité a suggéré au gouvernement la prise d'un décret qui revalorise le salaire le plus bas à la Fonction publique à 80.600 francs CFA, la tenue des commissions administratives paritaires (CAP) dans les ministères ; la mise en place d'une commission bipartite pour l'actualisation de la grille indiciaire des salaires ; la finalisation du projet fichier unique Fonction publique/Solde des agents de l'État.

Le ministre Florent Ntsiba a rappelé l'engagement du gouvernement d'appliquer la mesure de relèvement échelonné de la valeur du point d'indice de solde des agents de l'État, notamment de 200 à 225 depuis janvier 2014 et de 225 à 250 en janvier 2015. Selon lui, ce relèvement du point d'indice se poursuivra en 2016 et 2017 pour un indice de solde respectivement à 275 et 300.

Lydie Gisèle Oko

RARETÉ DU CARBURANT

Les pompistes se frottent les mains...

Le fait est là : le carburant coule de moins en moins dans les stations. Chaque fois qu'une goutte est disponible, les pompistes en profitent pour monter les enchères.

« *Je viens de payer 11.000 frs pour 10 litres. Vous imaginez ça ? Il faut en sus du prix réel de l'essence, du gas-oil ou autre, glisser quelque chose au pompiste* », avoue Serge Famby, chauffeur de taxi. À leur tour, taximen et chauffeurs de bus en rajoutent. Le fameux phénomène de « demi-terrains » prend de l'ampleur, des itinéraires sont abandonnés. D'où les importantes foules de personnes qui attendent, sans espoir, aux arrêts de bus. « *J'ai souffert pour avoir le carburant et je l'ai eu à un prix anormal. Je dois m'arranger pour récupérer et le temps et l'argent perdus* », déclare Maxime, ajoutant : « *c'est la règle du commerce.* »

Faute d'enquête ou d'étude, on ne connaît jamais l'impact réel de cette situation au niveau des administrations ou des entreprises. En termes de taux d'absence, de rendement et de baisse de production. Ou, simplement de manque à gagner.

Jocelyn Francis Wabout

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Je suis considéré comme un dictateur, un criminel de guerre, un génocidaire. Mais j'ignorais qu'un dictateur permettait l'existence de 120 partis politiques. »

Omar El-Béchir, président soudanais, Jeune Afrique N°2826 du 8 au 14 au mars 2015

« La légitimité démocratique n'est plus jugée par rapport à son origine électorale mais plutôt par rapport aux effets des actions gouvernementales sur la transformation des conditions socio-économiques des populations. »

Dr. Abdoulaye Taye, enseignant à l'Université Alioune Diop de Bambey (Sénégal), Le Quotidien, 05 mars 2015

« Nous ferons une révision globale de la Constitution après les élections. »

Alassane Dramane Ouattara, président de Côte d'Ivoire, conférence de presse à San Pedro (à 350 km au sud-ouest d'Abidjan), 8 mars 2015

« ...pour améliorer la vie des gens, il est nécessaire de tenir compte de leurs valeurs culturelles. »

Tokunbo Omisore, président de l'Union africaine des architectes, African Business | Hors Série Villes africaines, février 2015

« Lors du dîner annuel des correspondants de la Maison Blanche, Obama m'a dit "vous savez, je suis furieux contre vous. Avant que vous arriviez, c'était moi le Kényan le plus célèbre d'Amérique !" »

Lupita Nyong'o, comédienne mexicano-kényane, Jeune Afrique N°2826 du 8 au 14 au mars 2015

8 MARS 2015

L'ACAP explique les avantages des TIC pour les femmes

Dans le cadre de la célébration du mois de la femme, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) a organisé à la Maison de l'amitié, une causerie-débat sur la thématique : « Les Technologies de l'information et de la communication (TIC): facteurs d'émancipation »



Vital Balla et Carine Ndocko ; les participants ; crédit photo Adiac

L'humanité a commémoré le 8 mars, la 105e Journée internationale de la femme sur le thème : « Autonomisation des femmes-autonomisation de l'humanité : imaginez ! » Au plan continental, les chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine ont déclaré 2015 « Année de l'autonomisation des femmes et du développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'agenda 2063 ».

Développant la thématique sur « Les Technologies de l'information et de la communication : facteurs d'émancipation », retenue au plan national comme l'un des sous-thèmes, la secrétaire particulière du président de l'ACAP, Carine Ndocko, est revenue sur l'importance des TIC. En effet, selon l'oratrice, les Nouvelles technologies, notamment le numérique et le mobile ont un potentiel énorme pour l'émancipation des femmes. Elles fournissent aux femmes des opportunités en matière d'information, de communication, de formation, de santé, d'emploi et d'éducation.

« Il est donc vital d'amener les femmes et les filles vers les TIC pour plusieurs raisons. Les TIC facilitent l'accès à l'éducation et à la formation, elles améliorent aussi l'accès aux services de santé et la participation dans l'économie et dans la société civile. Dans un monde où 95% de tous les emplois ont une composante numérique, il est nécessaire de favoriser la présence des femmes et des filles dans les TIC », a ajouté Carine Ndocko.

Elle a, par ailleurs, rappelé que le manque d'accès aux nouvelles technologies et aux infrastructures adéquates est souvent lié aux coûts élevés de la connectivité. Ce qui empêche, d'après elle, de nombreuses femmes de tirer un plein bénéfice de l'utilisation des technologies numériques, mobiles et de l'internet.

Quelle place pour la femme rurale dans les TIC ?

Dans sa communication, elle a également indiqué qu'on ne pouvait pas parler de l'intégration de la femme rurale

congolaise aux TIC, sans poser la problématique de son émancipation et de son apport non négligeable au développement. Pour elle, la femme rurale mérite d'être comptée parmi ceux qui contribuent au bien-être général, parce que son rôle dans le processus du changement est indéniable. Ce qui revient à dire que les femmes rurales peuvent être à l'origine des bouleversements d'ordre mondiaux, en vue de booster l'économie. C'est ainsi que Carine Ndocko a suggéré que la problématique des femmes et des jeunes filles dans le secteur de TIC soit attaquée dès l'enfance, puisque leur émancipation en plein 21e siècle en dépend.

L'objectif de cette causerie-débat présidée par le président de l'ACAP, Vital Balla, était de faire comprendre aux participants que l'utilisation effective des TIC pouvait leur permettre, surtout pour la femme rurale congolaise, d'améliorer leurs activités liées à la vente des produits de récolte. Ceci, afin de participer au développement de leur propre économie ainsi que celle de leur localité, à travers des réseaux et forums d'échange visant à faciliter la commercialisation, tant au niveau local que régional.

Clôturant la rencontre, le président de l'ACAP a rappelé que le Congo a toujours soutenu la bravoure des femmes. Vital Balla a, enfin, invité les congolaises à suivre l'exemple de leurs consœurs d'Afrique occidentale qui contribuent énormément au développement de leurs pays. « Vous êtes une nouvelle génération qui doit s'inspirer du slogan des femmes de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo : « seule, la lutte libère ».

Rappelons qu'au Congo, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, soit environ 52%, contre 48%.

Parfait Wilfried Douniama

OFFRE D'EMPLOI

On recherche pour Ouesso, un préparateur en pharmacie ou un vendeur en pharmacie expérimenté.

Ayant une bonne maîtrise du logiciel de vente des médicaments.

Dossier à fournir :

une demande manuscrite ;

un curriculum vitae (C.V) ;

un certificat de nationalité.

N.B : engagement immédiat.

Contact : 05 647 - 53 - 57

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

7 au 9 avril 2015

Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques

5 jours

13 au 17 avril 2015

Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs

4 jours

20 au 24 avril 2015

La réglementation nationale et internationale des transports

4 jours

28 au 30 avril 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

ACTION HUMANITAIRE

L'Oms intervient en faveur des réfugiés centrafricains dans la Likouala

Estimé à plus de 90 millions FCFA, le don a été offert le 12 mars par la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Binta Tidiane Diallo. Côté congolais, c'est la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul qui a réceptionné les objets offerts.

Le don composé, entre autres, des kits de paludisme, de diarrhée, chirurgicaux, obstétricaux, d'un frigidaire, petits groupes électrogènes, des matériels d'assainissement et autres équipements médicaux est destiné aux réfugiés centrafricains ainsi qu'à la population de la Likouala qui les accueille. Il s'inscrit, d'après Fatoumata Binta Tidiane Diallo, dans le cadre du raffermissement des liens entre le système des Nations unies et le gouvernement congolais.

« L'OMS qui a son siège régional au Congo a pensé utile de se joindre à ces efforts pour vous apporter quelques éléments qui pourraient vous aider à prendre en charge aussi bien les réfugiés mais également la population qui les accueille parce que dans la tradition africaine, c'est rare de voir des vrais camps des réfugiés. Nous savons qu'en cette période de pluies, c'est la période des grandes épidémies, des grands problèmes de santé », a expliqué Fatoumata Binta Tidiane Diallo, précisant que le but est de soulager tant soi peu les souffrances des réfugiés et ainsi que des populations locales de la Likouala.

Réceptionnant les médicaments, la ministre des Affaires sociales a salué cette coopération

Soucieuse de la situation en République centrafricaine, elle espère que le forum de Bangui



Émilienne Raoul réceptionnant le don des mains de Fatoumata Binta Tidiane Diallo

car, a-t-elle déclaré : « Ce geste entre dans le cadre de ce que les Nations unies apportent comme soutien humanitaire aux réfugiés et cela intervient en moins de trois semaines après le Japon et les Etats-Unis d'Amérique. Ce sont tous ces partenaires qui participent aux réunions que nous organisons régulièrement au cours desquelles nous lançons à chaque fois un appel pour nous soutenir dans la prise en charge des réfugiés »

sur la réconciliation portera des fruits afin de permettre aux filles et fils de ce pays frère de retrouver la paix et la sécurité. Rappelons que la cérémonie s'est déroulée dans la cour du siège de l'OMS-Congo, en présence du coordonnateur du système des Nations unies, Anthony Ohemeng-Boamah, et du représentant du HCR au Congo, Ibrahim Traoré.

Parfait Wilfried Douniama

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Plusieurs officiers promus à de hautes fonctions

Par une série de décrets datés du 11 mars 2015, le président de la République a nommé plusieurs officiers supérieurs aux commandes de structures militaires. Parmi les promus, le colonel Félix Ondzié devient commandant des écoles des Forces armées congolaises (Fac).

Des changements interviennent également à la tête de plusieurs zones militaires de défense. Ainsi, le colonel Gaëton Ickey prend les commandes de la zone n°3-Gamboma, Fortuné Niakékélé nommé à la zone n°5 - Ouessou et Léon Mahoungou à la zone n°6 - Impfondo.

Les zones n°7-Ewo et n°8-Kinkala sont respectivement placées sous le commandement des colonels Alphonse Ambeto et Simon Bernard Fouekelet. Autres nommés, Jean Bertin Illoye et Jecelyn Didier Ngollo, respectivement médecin-chef de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo et de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire. Pour cet hôpital régional, le colonel Guy Abel Mbongo devient le directeur.

Thierry Nougou

REMERCIEMENTS



Profondément touchés par les marques de compassion, de sympathie exprimées lors du décès de leur regrettée, mère, tante et grand-mère, maman Marie Romaine Ekouya-Pouaty décédée le 04 février 2015 à Pointe - Noire. Les enfants Moe-Pouaty et Ekouya, la famille Poaty-Portella, le clan Boulolo, vous Remercient pour votre assistance multiforme. Que tous trouvent ici l'expression renouvelée de leur profonde gratitude.

Parfait Douniama, la famille Okondza, la veuve Mbossa-Okandze et enfants remercient très sincèrement les Forces Armées Congolaises, la Marine Nationale, les Anciens enfants de troupe, les parents, amis et connaissances pour leur soutien multiforme, lors du décès de leur neveu, oncle, fils et frère, le capitaine Mbossa-Okandze Tony, porté en terre le lundi 02 mars 2015, au cimetière privé « Bouka ». Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude.

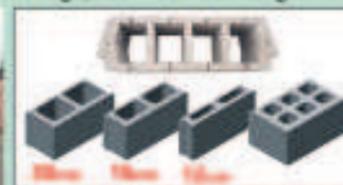


CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage(sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 130 400 CFA
- Briques de 150 700 CFA
- Briques de 200 600 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140.000 CFA
- Sable 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 20m³ 650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérer à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 vers le sud Kinshasa ainsi la Kinshasa

Contact : (+242) 06 690 7119
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

SANTÉ

Le cancer gagne l'Afrique dans l'indifférence de la communauté internationale

À en croire l'eurodéputé Pedro Silva Pereira, du groupe S&D, certains États européens seraient moins enthousiastes à l'idée d'allouer des ressources pour financer la lutte contre le cancer dans les pays en développement. Ils comptent le faire savoir lors de la prochaine conférence sur le financement du développement qui se tiendra en juillet prochain, à Addis-Abeba (Ethiopie).

Longtemps considéré comme l'apanage des pays riches, le cancer a gagné l'Afrique, où le nombre de décès grimpe dans une certaine indifférence de la communauté internationale. Ce nouveau fléau sanitaire africain trouve un terreau propice, à cause de l'absence totale de prévention, d'infrastructure et de personnel médical, un diagnostic tardif.

70% des décès dus au cancer surviennent plutôt dans les pays en développement soumis désormais au développement du mode de vie occidental. D'après les chiffres

recensement 2012 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur les 14,1 millions de nouveaux cas de cancer recensés et 8 millions de décès dans le monde, la majorité, surviendrait dans les régions en développement. À cette allure, l'OMS table sur 22 millions de nouveaux cas d'ici à 2030. Or beaucoup de ces décès peuvent être évités, d'après le directeur de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIE), Yukiya Amano, si l'on mettait à la disposition des ces pays, équipements et professionnels expérimentés.

Bien que ces estimations soient restées fractionnaires, à cause de l'absence de systèmes fiables de collecte des données sanitaires en Afrique, l'OMS estime, pour l'année 2012, à 645 000 le nombre de cas de cancer, dont 456 000 ont été mortels. Le directeur de l'Alliance mondiale contre le cancer (AMCC), Pierre Bey regrette que « la prise de conscience par les États d'Afrique subsaharienne que le cancer va devenir le principal problème de santé publique dans les 20 ou 30 ans à venir reste très partielle », avec un manque d'investissement réel dans les politiques de santé. Or en 2001, les pays africains s'étaient engagés à travers la Déclaration d'Abuja, à affecter 15 %

de leur PIB au secteur de la santé, mais ils n'y consacrent en moyenne que 3 %, ciblant prioritairement le sida, le paludisme et la tuberculose.

Grands pourvoyeurs d'aide au développement, les pays développés n'attachent que peu d'importance à la lutte contre le cancer relégué loin derrière le sida, la tuberculose, le paludisme et l'Ebola. Il existe très peu de programmes internationaux pour la lutte contre le cancer. Seulement 5% des ressources mondiales contre le cancer y seraient dépensées dans les pays en développement.

Pierre Bey appelle à cibler l'action sur les cancers guérissables, comme ceux des enfants ou des jeunes adultes ou le cancer du col de l'utérus, qui sont des cancers

évitables, malgré la faiblesse des systèmes de santé. Avec 528 000 nouveaux cas par an, le cancer du col utérin est le 4ème cancer le plus fréquent chez les femmes dans le monde, notamment en Afrique subsaharienne - diagnostiqué chez 34,8 femmes sur 100 000, et un taux de morbidité supérieur aux 65%, contre 26% environ en Amérique du Nord, selon le centre international de recherche sur le cancer.

Les pays en développement sont les principales victimes de hausse des cancers, qu'ils subissent en parallèle de la hausse de l'espérance de vie de leur population et alors que la lutte contre les maladies infectieuses (sida, tuberculose) est toujours en cours.

Noël Ndong

unissons-nous pour les enfants



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°CBRA/PRO/SSA/2015/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :
Trois (3) consultants Nationaux pour l'évaluation des interventions visant l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones

Sous la supervision du Chef du programme Protection, les trois (3) consultants nationaux seront chargés de mener une évaluation vise à l'acquisition les connaissances nécessaires à la transformation de la situation des populations cibles, à la responsabilisation des parties prenantes et à la prise de décisions au niveau des instances décisionnaires pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action national pour l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtone.

(Pour plus de renseignements, les termes références complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

Durée de la consultation

Soixante-dix (70) jours à compter de la date de signature du contrat.

Profils des consultants

Consultant expert national en Santé publique : Il devra être détenteur d'au moins un Master dans le domaine de la santé publique. Il devra avoir une bonne connaissance de la thématique

du projet, doublée d'une bonne expérience en matière de conception, de mise en œuvre, suivi et évaluation des projets. Un minimum de six années d'expérience dans le domaine de la recherche ou de l'évaluation est nécessaire.

Consultant expert national en protection des enfants et des femmes :

Il devra posséder au moins un Master en droit, sciences politiques ou sciences sociales. Il devra avoir une expérience d'au moins six ans dans le domaine de la protection des enfants et des connaissances approfondies sur les populations autochtones représenteraient des atouts. Par ailleurs, il devra avoir une bonne connaissance des instruments internationaux et nationaux relatifs à la protection des minorités.

Consultant expert national en éducation :

Il devra avoir au moins un Master en Sciences Humaines ou Sociales (Education, Sociologie) ou en Economie doté d'une expérience d'au moins dix ans dans le domaine de l'analyse des systèmes d'éducation, de préférence dans les pays en développement.

Conditions de service

• Les consultants travailleront à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Ils disposeront de leurs propres moyens informatiques et de communication pour accomplir leurs tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.

Dépôt de Candidatures au plus tard le vendredi 20 mars 2015 à 14 heures

Les dossiers de candidature (Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, UNIQUEMENT par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

• Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

• Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



Airtel Femmes d'Action 2015

AIRTEL CONGO LANCE L'INITIATIVE
AIRTEL FEMMES D'ACTION
AU PROFIT DES FEMMES

Brazzaville, 07 Mars 2015

A l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Femme, Airtel Congo lance son nouveau programme de Responsabilité Sociale **Airtel Femmes d'Action 2015**.



Cette initiative vise à soutenir les projets des femmes au Congo, en mettant à leur disposition des financements pour leurs activités au profit des communautés.

Ce programme concerne les femmes de tous les départements du Congo.

Les candidates désireuses d'y participer, doivent simplement déposer leurs dossiers jusqu'au 15 mars 2015 dans les shops Airtel ou les envoyer par e-mail à l'adresse : serviceclients@cg.airtel.com

Une campagne de vote à l'attention du public sera organisée du 16 au 31 mars 2015 et les trois meilleurs projets seront récompensés sur la base du nombre de SMS enregistrés:

1er Meilleur Projet

- 1 financement de 3 000 000 FCFA
- 1 trophée «Airtel Femme d'Action 2015»
- 1 Smartphone Huawei Y530

2ème Meilleur Projet

- 1 financement de 2 000 000 FCFA
- 1 Smartphone Huawei Y330

3ème Meilleur Projet

- 1 financement de 1 000 000 FCFA
- 1 smartphone Huawei Y330



Le Directeur Marketing de Airtel Congo, Monsieur Izouma SIDIBE a déclaré «**Airtel Congo a saisi cette opportunité pour célébrer la femme congolaise en lançant cette initiative à l'endroit des femmes, qui œuvrent au sein des communautés et pour les communautés. C'est une manière pour nous de récompenser les efforts des femmes qui se battent chaque jour par leurs actions à améliorer le bien-être de leurs communautés**».



Madame Joséphine NSIKA, Directrice Générale du Centre de Recherche d'Information et de la Documentation sur la Femme, représentante du Ministre de la Promotion de la Femme, a remercié Airtel Congo pour son engagement et son dynamisme pour la promotion de la femme congolaise.

Elle a également lancé un appel aux entreprises de la place de suivre l'exemple de Airtel Congo dans l'appui aux initiatives des femmes.

La cérémonie de récompense des 3 meilleurs projets aura lieu le 04 avril 2015 à Brazzaville, sous le parrainage du Ministère de la Promotion de la Femme.

ÉDUCATION

Remise des diplômes aux apprenants d'espagnol de l'atelier Hugo-Chavez-Frias

Après une année et quatre mois de formation, les étudiants des cours d'espagnol organisés par l'ambassade du Venezuela au Congo ont reçu leurs diplômes, le 12 mars, au Centre culturel russe, à Brazzaville.

L'atelier avait pour objectif de promouvoir les échanges de connaissances et de cultures, tout en développant la formation d'une nouvelle amitié entre les participants basée sur la pratique et l'apprentissage de la langue espagnole. L'initiative a permis d'organiser une série d'activités éducatives et culturelles en vue de renforcer les relations entre les peuples vénézuélien et congolais. Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur du Venezuela, Norma Borges Fengifo, a encouragé les jeunes diplômés à ne pas perdre l'envie et la faculté de « continuer à rêver » afin de préparer des lendemains meilleurs. « Je peux vous affirmer, jeunes gens, sans équivoque qu'avec vous, l'espoir est permis, qu'avec vous, la foi reste vivante, qu'un avenir meilleur

est possible », a déclaré la diplomate. Tout en leur demandant d'avoir à « l'esprit que Dieu a un projet avec chacun » d'eux, Norma Borges Fengifo n'a pas caché sa satisfaction en voyant ces apprenants parler couramment espagnol.

« Il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui, c'est une journée très particulière pour nous, elle nous comble de satisfaction et de joie, car vous, diplômés des cours d'espagnol, vous avez acquis une connaissance approfondie d'une nouvelle langue, mais aussi d'une nouvelle culture... », a affirmé l'ambassadeur. « Vous avez la noble mission de devenir les multiplicateurs de connaissances », a poursuivi, Norma Borges Fengi-

fo, qui a en outre appelé les diplômés à porter ce qu'ils ont appris dans tous les coins du Congo.

À l'issue de la remise des diplômes

satisfaction. « Mon émotion est tellement grande que je ne la maîtrise pas. Je profite de l'occasion pour remercier l'ambas-

sadeur concernant l'initiative prise. Dispenser des cours de langue gratuitement est une chose rare », a relevé Wilfrid Moutouo. Pour Assiana Ducrest et Mamie

Makiona, apprendre une langue étrangère n'est pas chose facile dès le départ, mais c'est grâce aux conseils des encadreurs qu'ils ont pu « parler et écrire en espagnol ». La représentation diplomatique du Venezuela au Congo doit la réussite de cette formation en langue espagnole grâce, entre autres, au coordonnateur académique des cours, José Frasca, au directeur général Léandre Marthins, mais aussi au professeur et formateur, Pomel Matondo. Après avoir réalisé l'enthousiasme des jeunes congolais à apprendre l'espagnol, l'ambassade du Venezuela souhaite satisfaire d'autres jeunes désireux de parler espagnol. Elle entend une nouvelle fois donner la chance à ceux d'entre eux qui voudront bien suivre des cours de langue dispensés par le personnel de la mission diplomatique vénézuélienne au Congo.

Nestor N'Gampoula



La photo de famille des diplômés et du corps diplomatique présent

par Norma Borges Rengifo ainsi que d'autres ambassadeurs et représentants des organisations nationales et internationales présents à la cérémonie, les étudiants ont aussi exprimé leur

satisfaction. « Mon émotion est tellement grande que je ne la maîtrise pas. Je profite de l'occasion pour remercier l'ambas-

sadeur concernant l'initiative prise. Dispenser des cours de langue gratuitement est une chose rare », a relevé Wilfrid Moutouo.

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

La France décide de renforcer son contingent militaire au Sahel

La décision a été prise en raison des tensions liées au groupe islamiste nigérian Boko Haram autour du lac Tchad.

« On va légèrement augmenter notre chiffre sur Barkhane, on le diminue par ailleurs, sur Sangaris (en Centrafrique), pour nous donner des moyens de soutien et d'accompagnement sur les tensions qui se produisent autour du lac Tchad », a déclaré, le 11 mars, Jean-Yves Le Drian, sans donner de chiffres. Par ailleurs, le ministre français de la Défense qui apprécie la manière dont les pays concernés se sont organisés pour combattre la secte islamique, a déclaré : « Ce qui est rassurant sur Boko Haram, c'est qu'il y a une vraie volonté des pays concernés de s'organiser entre eux et de mener le combat. C'est un élément nouveau qu'on apprécie ». Il a toutefois donné quelques précisions sur leur intervention militaire contre la secte islamique : « Nous n'avons pas la volonté d'intervenir dans le combat contre Boko

Haram mais nous sommes dans le soutien logistique, notamment en carburant et en renseignement aux forces tchadiennes, nigériennes et camerounaises engagées sur le terrain ».

L'action militaire française dans la zone sahélo-sahélienne a été aussi évoquée. « Au Sahel, la nouvelle base avancée de Madama, située à la frontière libyenne au nord du Niger, sera pleinement opérationnelle au 1er juillet. Elle permettra de mieux surveiller les flux d'armes et de combattants descendant de Libye, nouveau sanctuaire terroriste, vers le sud, du Mali au Nigeria », a précisé Jean Yves Le Drian. Mais dans cette région, la situation reste toutefois tendue, notamment au Mali où la capitale Bamako a été frappée récemment, pour la première fois par un attentat qui a fait cinq morts, dont un Français, un Belge. A noter que dans le nord-Mali, les groupes rebelles restent aussi actifs malgré la négociation des accords d'Alger, qui ont été signés par le gouvernement central, mais pas par les groupes rebelles. Pour cela, le

ministre français de la Défense a lancé un appel à tous les groupes armés, notamment les Touaregs, à abandonner les affrontements et à rallier le processus politique en cours.

Signalons que la force Barkhane, déployée au Niger, au Mali, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Tchad compte actuellement trois mille hommes.

Il faut dire qu'en République Centrafricaine, la France procède déjà à la réduction de des effectifs de la force Sangaris, lesquels passeront de 2.000 à 1.700 hommes, passant progressivement ainsi le relais à la force de l'ONU, la Minusca. Dans l'entourage du ministre, on explique que, ces effectifs devraient chuter à moins de 1.000 à la fin de l'année, contre 2.600 au plus fort de l'opération en 2014. « En Centrafrique, l'amorce d'un dialogue national confirme notre perspective d'un désengagement progressif de l'opération Sangaris dans le courant du deuxième semestre », s'est justifié le ministre français de la Défense.

Yvette Reine Nzaba

HOMMAGE À FLORENCE ARTHAUD

Une tragique fin dans les airs argentins

Elle était considérée comme la fervente amoureuse des mers, sa complicité flirtant avec les extrêmes de l'océan Atlantique. Pour mémoire, son exploit sur la Route de Rhum et une participation à la transat Équateur de Marseille, en France, vers Pointe-Noire, au Congo. Son livre de confessions, « Cette nuit, la mer est noire » paraîtra le 19 mars, à la veille du Salon du livre de Paris.

C'est par une collision de deux hélicoptères, lundi 9 mars en Argentine, que la navigatrice Florence Arthaud a perdu la vie. De par ses exploits surnommée la fiancée de l'Atlantique, elle participait à l'émission d'aventure « Dropped » qui devait être diffusée sur la chaîne française TF1, l'été prochain. Avec elle, sept autres victimes françaises ont trouvé la mort dans ce crash. Le Congo perd une amie qui avait accepté de participer au « Matondo Congo - Route de l'équateur » en 2007. À l'époque, au final, les Congolais avaient réservé à la championne un vibrant accueil au point de dissiper sa fatigue et sa tension nerveuse après les manœuvres incessantes nécessaires pour se sortir des chausse-trappes d'un Golfe de Guinée.

Fille de Jacques Arthaud qui a été directeur de la maison d'édition Arthaud, Florence est née le 28 octobre 1957 à Boulogne-Billancourt. Elle communiait avec la mer comme avant elle, son père. Ses exploits lui ont permis de s'imposer dans un monde d'hommes. En août 1990, elle s'attaque au record de la traversée de l'Atlantique Nord à la voile en solitaire, détenu par Bruno Peyron. En 9 jours 21 heures et 42 minutes, elle améliore la performance de près de deux

heures. Quelques mois plus tard, elle part de Saint-Malo pour la quatrième édition de la Route du Rhum : elle rejoint Pointe-à-Pitre en tête, après 14 jours 10 heures et 10 minutes passés seule en mer à la barre de son trimaran Pierre 1er.

Engagée pour l'égalité des sexes, reconnue comme une grande sportive, Florence mettait son image au service des combats de femmes pour donner tous



Florence Arthaud

les courages, toutes les audaces à celles-ci. Elle avait deux passions : la mer et les lettres. Juste à la veille du Salon du livre de Paris, le 19 mars, sortira un livre de confessions de la navigatrice, publié par la maison d'édition Arthaud qui a appartenu à son père. C'est d'ailleurs à lui qu'elle voulait dédier son livre intitulé « Cette nuit, la mer est noire ». Suivant les extraits déjà publiés, la navigatrice revient sur tous les événements maritimes de sa vie et les multiples fois où elle a échappé à la mort. Un ouvrage né d'une volonté de témoigner après une chute en mer qui a failli lui coûter la vie il y a quatre ans.

Marie Alfred Ngoma

GABON

Un avion présidentiel cloué au sol par la justice française

En raison de factures impayées d'un montant de 8 millions de dollars, soit 5,26 milliards FCFA, la justice française a bloqué depuis le 25 février le Boeing 777 de la République Gabonaise pour le compte d'un créancier helvétique, selon des sources concordantes.

Propriété de l'État gabonais, le Boeing 777 est arraisonné sur le tarmac de l'aéroport d'Orly pour un litige commercial avec la société suisse, spécialisée dans la mise à disposition d'avions de transports pour les VIP. C'est une « saisie conservatoire », en attendant la décision de la justice française qui n'a pas encore fixé la date

de l'audience. La présidence gabonaise s'est contentée d'exprimer son étonnement. Son porte-parole prétextant que la facture serait antérieure à l'entrée aux affaires de l'actuel président Ali Bongo. Ce qui n'exonère en rien le successeur d'Omar Bongo Ondimba. Car, les hommes d'Etat passent, mais l'État demeure, ainsi que les dettes contractées dans le cadre de leurs hautes fonctions. Cette affaire pourrait cependant donner lieu à une brouille diplomatique aux conséquences incalculables entre la France et le Gabon. Affaire à suivre!

Noël Ndong

Michel Djotodia : « L'affaire de la Centrafrique est profonde »

L'ancien président centrafricain a fait cette déclaration lors d'un entretien qu'il a accordé aux confrères de Radio France internationale, le 12 mars. À propos de la crise centrafricaine, une délégation de l'ONU a visité l'intérieur du pays.

Michel Djotodia a été interrogé sur son rôle dans les négociations de Nairobi tenues de décembre 2014 à janvier dernier. Le chef de l'ancienne alliance rebelle Seleka a indiqué que l'accord de paix de Nairobi au Kenya, avec des représentants des anti-balaka et avec l'ex-président François Bozize, allait faciliter le retour de la paix en Centrafrique. « J'aimerais que vous jetiez un coup d'œil sur l'accord qui a été rédigé ici entre les anti-balaka et l'ex-séléka. C'est un accord exceptionnel qui devait, en principe, ramener la paix définitivement en République centrafricaine. Malheureusement il a été rejeté », a regretté Djotodia. Face à la persistance des violences dans le pays notamment à Bangui, il a estimé qu'« il y a une transition qui est mise en place, il y a la communauté internationale qui est là. C'est à ces deux entités de prendre leurs responsabilités et de ramener la paix. Je ne peux pas dire qu'untel ou untel est responsable. »

Il est, lui aussi, pour la relance du programme Désarmement démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants de la séléka et des anti-balaka. Mais « seulement si tout le nord se reconnaît dans ce qui va se faire. Les populations du nord ont des raisons de soutenir l'ex-Seleka. Si les conditions ne sont pas remplies, je ne vois pas pourquoi ils vont se faire désarmer pour après se faire assassiner. On se connaît, nous Centrafricains », a dit l'ancien président de la Centrafrique. Pour le numéro un de l'ex-séléka, les autorités et toute la communauté internationale, qui seront en charge du programme DDR, doivent assurer la sécurité des civils du nord une fois les ex-séléka désarmés.

Dans ce sens, la mission de la délégation des membres du Conseil de sécurité de l'ONU à l'intérieur du pays vise à évaluer et encourager les conditions sécuritaires sur le terrain. « L'enjeu est donc d'évaluer l'amélioration de la situation sécuritaire sur le terrain, six mois après le lancement de la mission onusienne, et le processus de transition à quelques semaines du forum national de Bangui. Les autorités de transition ont besoin d'être encouragées dans le difficile chemin vers les élections prévues théoriquement cet été 2015 », a expliqué l'ambassadeur français à l'ONU, François Delattre.

Fiacre Kombo

BANGUI

Le général Philippe Ponties satisfait du bilan de la force européenne en RCA

Le commandant de l'Eufor-RCA (force européenne) a apprécié favorablement la qualité de travail menée par ses soldats en Centrafrique dans le cadre de leur mandat.

« Au moment de transmettre le flambeau à la Minusca, nous pouvons être collectivement fiers de ce qui a été réalisé à Bangui dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune manifesté à travers l'Eufor-RCA », a affirmé le général Philippe Ponties.

Il a démontré la réussite de la mission sur plusieurs plans : « En une année d'activités, l'Eufor a créé les conditions d'un environnement sécurisé à l'aéroport et dans les 5e et 3e arrondissements. La vie économique et sociale a repris, l'emblématique marché de PK5 poursuit son développement, la liberté de mouvement des populations s'est nettement améliorée dans les zones que nous contrôlions, le niveau de sécurité s'est fortement amélioré, les déplacés regagnent leurs habitations, tandis que les premiers réfugiés amorcent leur retour. L'Eufor-RCA a su accompagner le déploiement de la Minusca aujourd'hui opérationnelle », a résumé le général Ponties qui, par ailleurs que la fin de la mission de cette force internationale, ne signifie pas que tout a été réglé. « Je dois vous dire que notre

retrait ne signifie pas que tout est réglé en Centrafrique. Nous avons cédé la place à la Minusca qui est désormais en charge des zones que nous contrôlions. Il est certes vrai qu'au-delà des efforts, la criminalité, le grand banditisme et autres actes de violence sont encore présents, même si leur degré est réduit

aider la République Centrafricaine à avoir une armée républicaine et professionnelle.

Le commandant de l'Eufor-RCA a dressé ce bilan quatre jours avant la fin de la mission de cette force en Centrafrique. Déployée en mars 2014, Eufor-RCA avait initialement une mission de six mois, après l'at-



Le général Philippe Ponties

au maximum. C'est pourquoi le travail doit continuer, mais nous partons avec la conviction que nous avons fait ce qui était attendu de nous », a-t-il souligné.

Le général a rappelé qu'une autre mission va suivre l'Eufor. « L'Eumam, une mission de conseil prend la relève pour contribuer à la restructuration de l'armée centrafricaine ». Cette nouvelle mission, a-t-il signifié, est la preuve que l'Union européenne va continuer à

teinte de sa pleine capacité opérationnelle. Celle-ci a été reconduite pour trois mois sur demande des autorités centrafricaines.

C'est le 15 mars prochain à minuit précise que prendra officiellement fin la mission de l'Eufor en RCA. Notons que la mission de conseil dénommée Eumam dispose déjà de quelques éléments à Bangui.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme



SNE

Société Nationale d'Electricité

DIRECTION GENERALE
PRÉSIDENCE DU DIRECTOIRE
Brazzaville

Siège - Social : Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
B.P. 95 - Tél / Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé à compter du **14 mars 2015**, des perturbations dans la fourniture d'électricité suite au **retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe - Noire**, en raison des travaux de maintenance de la dite turbine qui auront lieu du **14 mars au 02 avril 2015**. La Société Nationale d'Electricité demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que ces travaux indispensables pourront causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l'incidence des dits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fait à Brazzaville, le 10 mars 2015

Le Directeur Général,
Président du Directoire

Louis KANOHA-ELENGA

CINÉMA

« Le Voyage à Alger » projeté à l'IFC

La projection de ce film, qui parle de la transition entre le colonialisme et l'après-indépendance, a eu lieu dans la soirée du 11 mars à l'institut français du Congo (IFC).

Le film met en exergue la guerre et l'après-indépendance. Le réalisateur Abdelkrim Bahloul a également mis en scène l'évolution du jeune garçon Kadirou qui prend confiance en lui petit à petit grâce à des rencontres déterminantes. En effet, « le Voyage à Alger » est un récit qui raconte l'histoire d'une veuve âgée de 29 ans qui a perdu son mari pendant la guerre et qui s'est retrouvée seule avec ses six enfants. Ce film est une histoire vraie, tirée du vécu de la mère du réalisateur et de sa famille. À travers ce film, Abdelkrim Bahloul rend hommage à sa mère qui a tant souffert pour les élever durant cette période. Soucieux de la situation, Menard, un ancien administrateur français de la ville décide de leur céder son appartement à son départ pour la métropole. Il remet les clés de l'appartement à Kadar le frère de la veuve afin que ce dernier les donne à sa sœur pour y habiter elle et ses six enfants.

Après possession du logement, un des chefs policiers de la ville de chaïda veut l'expropriée pour qu'il le récupère. Devant cette injustice, la veuve qui veut à tout prix garder son logement pour assurer l'avenir de ses enfants et leur promettre un avenir meilleur se bat pour récupérer ses biens. Elle part alors pour Alger avec son fils Kadirou pour rencontrer Ben Bella, le président de l'Algérie et réclamer ses droits.

Elle est aidée par Houari Boumediene, ministre de la Défense qui intervient en sa faveur auprès du président, et obtient gain de cause : « Personne dans ce pays ne pourra plus dire le contraire. Je dis bien c'est chez toi et tes enfants », la rassure le ministre. Abdelkrim Bahloul est un réalisateur, scénariste et comédien franco-algérien. Il est auteur de nombreux films et plusieurs distinctions, entre autres Le Thé à la menthe; Un vampire au paradis; Les Sœurs Hamlet; La Nuit du destin; Le Soleil assassiné.

Comme distinctions, En 2009, Abdelkrim Bahloul a été primé à Bayard d'Or meilleur scénario au festival du cinéma de Namur. Il a remporté en 2003 le prix du meilleur réalisateur au Festival international du Film de San Sébastian; en 1999, Grand prix du meilleur réalisateur et du meilleur film au « All Africa Films Awards » de Johannesburg. En 1998, il a reçu le Grand prix de la Mostra de Valence du cinéma méditerranéen, et le Grand Prix du festival « Vues d'Afrique » à Montréal. En 1991, il a été primé au festival du film d'humour de Chamrousse et au Festival international pour l'enfance et la jeunesse de Paris. En 2009, Bayard d'Or meilleur scénario au festival du cinéma de Namur.

Rosalie Bindika

CLASSEMENT FIFA

Le Congo perd trois places et quitte le Top 50

La Fifa a publié son classement du mois de mars ce jeudi. Les Diables rouges y perdent trois places, sortant ainsi d'un Top 50 qu'ils avaient intégré, pour la première fois de leur histoire, en février. Si le Congo ne dispute pas de match amical fin mars, on peut craindre que ce ne soit qu'un début.

Sans jouer, comme la grande majorité des sélections mondiales, le Congo a perdu trois places au classement Fifa du mois de mars, publié ce jeudi. Les Diables rouges sont désormais 52e mondiaux et pointent au 13^e rang africain. Malheureusement, alors que la plupart des sélections continentales seront sur le pont fin mars, à l'occasion des dates Fifa, le Congo devrait, si rien ne change, rester au chômage technique. Ce qui pourrait accentuer la dégringolade des hommes de Claude Le Roy, qui, rappelons-le, avaient intégré le Top 50 pour la première fois de leur histoire en février.

Troisième de la CAN 2015, la RDC perd un rang, passant de la 46^e à la 47^e place. Face à l'Irak, le 28 mars, les hommes de Florent Ibengé, qui a fait appel à un groupe très remanié, pourront conforter et voir même améliorer leur 9^e place continentale.

Sacrés en février dernier, les Eléphants de Côte d'Ivoire (20^e) talonnent toujours les Fennecs d'Algérie (18^e), première nation africaine. Le Ghana, 24^e, complète le podium de la Confédération africaine de football.

Dans le Top 10 mondial, toujours dominé par le trio Allemagne-Argentine-Colombie, le seul changement concerne l'Italie, qui chipe la 10^e place à l'Espagne. Davantage connu pour son indice du BNB (bonheur national brut), le Bhoutan, dont le dernier match international date de septembre 2013 ferme la marche.

Camille Delourme

LITTÉRATURE

Le ministre Jean Claude Gakosso reçoit un ouvrage sur Papa Wemba

« Papa Wemba - La voix de la musique congolaise moderne - Contribution et odyssée », tel est titre du livre écrit par Anicet Etou-Nianga. Il l'a présenté, le 11 mars, au ministre congolais de la Culture et des arts.

Cet ouvrage de 270 pages, paru aux éditions l'Harmattan, est une véritable anthologie qui retrace la carrière musicale de Jules Shungu Wembadio dit « Papa Wemba Ekumani », président de l'orchestre Viva la musica, depuis ses débuts dans Zaïko Langa-Langa jusqu'à nos jours. Anicet Etou-Nianga y aborde aussi quelques moments forts de la musique congolaise moderne.

« Le ministre de la culture et des arts, Jean Claude Gakosso m'a fait l'honneur de me recevoir. Nous avons longuement parlé de ce livre que je lui ai fait parvenir. Il m'a conseillé vivement de continuer à faire la promotion de ce livre qu'il considère comme étant un ouvrage clé pour la connaissance de la musique congolaise. Il m'a dit aussi qu'il l'a lu et je l'ai senti effectivement, parce qu'il m'a parlé de certains passages du livre. Et sans me jeter les fleurs, il a dit tout simplement que ce livre était bien écrit », a déclaré Anicet Étou-Nianga à sa sortie d'audience.

Pour l'auteur de l'ouvrage, Papa Wemba est l'une des figures de proue de la musique moderne

africaine. Il va au-delà de cette musique moderne parce qu'il s'inspire souvent de la culture nationale, en faisant la promotion de la culture du Bassin du Congo.

Il exploite les folklores nationaux comme dans ses chansons Analengo, Ofukutano..., issues des terroirs bien connus. Papa Wemba a aussi contribué à l'éclosion de la musique congolaise en l'ouvrant à l'extérieur, notamment avec la Rumba rock.

« Je ne suis pas un fanatique de Papa Wemba »

Anicet Étou-Nianga avoue que c'est par fidélité à l'artiste qu'il a écrit ce livre. Il avait 13 ans quand il « s'éprend » pour Wemba et à cette époque, Zaïko Langa-Langa émergeait et lui aussi s'épanouissait dans sa vie d'homme. « Je suis son grand admirateur et je lui suis resté attaché. Mais je ne suis pas fanatique, parce que le fanatique ne critique pas. Or, moi je critique sur certaines choses de Papa Wemba et sur certains passages de lui qui

n'ont pas eu mon assentiment. Je l'ai rencontré à plusieurs fois, nous avons largement discuté. D'ailleurs quand le livre est paru, il m'a appelé pour me féliciter et me transmettre ses amitiés qu'il dit à vie. »

Il compte présenter ce livre à la dixième édition du Festival pa-



L'auteur de l'ouvrage répondant aux questions de la presse

nafricain de musique (Fespam). Passionné de musique, Anicet Étou-Nianga est comptable-assistant en gestion immobilière locale, il vit en France métropolitaine.

Bruno Okokana

PRODUCTIONS AUDI VISUELLES

L'Unesco annonce le 34^e grand prix international Urti du documentaire d'auteur

En télévision, le grand prix International Urti du documentaire d'auteur bénéficie d'une importante renommée grâce à sa forte participation et à la qualité des programmes admis en compétition. Chaque télévision peut inscrire gratuitement un ou deux documentaires. Quatre prix seront décernés, dont le grand prix Urti (Trophée Arman) remis au réalisateur du meilleur documentaire avec la dotation de 1.000 dollars.

Créé en 1989, le grand prix international Urti de la radio récompense des programmes du monde entier pour leurs efforts de recherche et d'originalité. Il se distingue des autres compétitions internationales par un principe original : chaque année, un thème différent est proposé aux participants et laissé à leur libre interprétation. Toutes les productions, toutes les formes

radiophoniques sont les bienvenues : reportages, documentaires, essais, fictions, compositions acoustiques, contes pour enfants.

Récompensant les efforts de recherche et d'originalité, les prix seront répartis comme suit : grand prix international de la radio, médaille d'argent, médaille de bronze, prix Jacques Matthey-Doret de la découverte, attribué à un programme distingué pour sa qualité ou sa singularité sur un critère particulier : originalité, concept, sujet, interactivité, réalisation, technique, environnement sonore, etc.

Les bulletins d'inscription peuvent aussi être remplis en ligne sur :

<http://www.urti.org/grand-prix-tv-inscription>.

Hermione Désirée Ngoma



COMMUNIQUÉ

LA JEUNESSE ACTIVE DU CAMUED

Organise une conférence dédiée aux étudiants, travailleurs, ONG, associations et entrepreneurs sur la thématique :

« DEVELOPPEMENT SOCIO-COMMUNAUTAIRE LOCAL »

Ce samedi 14 mars 2015 à 14H

Lieu : salle de conférence de la commune de MOUNGALI

Contact : 06 682 19 58 / 05 366 66 9 / 06 800 25 20

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni en possession de la liste actualisée des partis politiques

Le respect des différents délais guide les actions de toutes les parties concernées par la mise en œuvre du calendrier électoral.

Le gouvernement de la République, à travers le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a levé, le 11 mars, la deuxième contrainte présentée par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour le respect du calendrier électoral.

Le vice-Premier ministre Évariste Boshab a remis au vice-président de la Céni, André Mpungwe, la liste actualisée des partis politiques autorisés à fonctionner en RDC.

Sur un total de 477 partis politiques régulièrement enregistrés à la date du 11 mars 2015, 34 seulement sont dirigés par des femmes. C'est le cas de l'Alliance des patriotes lumumbistes (APL) de Laure-Marie Kawanda et la Ligue des démocrates congolais d'Angèle Makombo. Par ailleurs, une quarantaine des partis repris sur cette liste actualisée a été enregistrée après la présidentielle et les législatives de 2011,



Le vice-président de la Céni André Mpungwe et le vice-Premier ministre Évariste Boshab

soit une moyenne de dix partis politiques par an. Le document transmis par le gouvernement à la Céni révèle que les derniers enregistrements des partis politiques ont eu lieu au mois de mars en cours. Pendant cette période, treize partis politiques ont enrichi le fichier du ministère de l'Intérieur en obtenant leur autorisation de fonctionner en RDC, le dernier arrêté d'enregistrement ayant été publié le jour même de la mise à disposition de la liste actualisée à la Céni. Depuis la publication du calendrier électoral, le 12 février, deux contraintes sur la vingtaine évoquées ont été le-

vées, à savoir l'élaboration par la Céni des mesures d'application de la loi électorale et la remise à la centrale électorale de la liste actualisée des partis politiques autorisés à fonctionner en RDC. L'on attend incessamment la transmission au Parlement du projet de loi portant répartition des sièges par le gouvernement. Son examen, son adoption par les deux chambres du Parlement et sa promulgation par le président de la République ouvriront la voie à la réception et au traitement des candidatures aux élections provinciales, communales et locales.

Jeannot Kayuba

SANTÉ

La Fondation des Anges lance le dépistage volontaire des myomes

ONG dirigée par le Pr Antoine Modia, médecin gynécologue obstétricien, échographe et spécialiste en fertilité, cette fondation a procédé, le 9 mars, dans la salle polyvalente du bureau de la commune de Masina à Kinshasa, au lancement de la campagne 2015 de dépistage volontaire et gratuit par échographie des maladies gynécologiques. Et l'action est organisée dans le cadre du mois de mars considérée comme mois de la femme, alors que la date du 8 mars est consacrée Journée internationale de la femme.

La campagne lancée le 9 mars a été marquée par une série d'activités, notamment la projection d'un film sur la campagne 2014 et des exposés scientifiques. Le Pr Bienvenu Lubweze a parlé du « *dépistage du col de l'utérus : différentes techniques* ». Deuxième intervenante, la docteure Sandrine Modia Putshu a fait la restitution de la « *campagne de dépistage gratuit des myomes* ». Responsable de la Fondation des Anges, le Dr Antoine Modia a, dans son allocution, souligné l'importance pour chaque femme de se faire dépister régulièrement avant d'avoir des troubles de saignement. Parmi les maladies de la femme, a-t-il fait remarquer, les myomes se développent discrètement dans le ventre d'une

femme, et lorsqu'on ne passe pas des tests régulièrement, on s'en rend compte plus tard, souvent lorsque la situation est en phase terminale. L'assistance composée des hommes et de plusieurs femmes venues s'informer sur cette maladie a été rassurée dans ses préoccupations après les réponses du Dr Antoine Modia à diverses questions posées.

Ce dernier a demandé instamment aux femmes de passer de manière régulière des tests de dépistage gratuit qui s'étale sur trois mois, de mars à juin 2015. Le dépistage est organisé aux cliniques des Anges présentes dans trois communes de Kinshasa, à savoir Ngaliema, Kasa-Vuvu et Masina. Le Dr Antoine Modia a indiqué que cette campagne sera également lancée à Kisangani en Province Orientale.

Initiateur de la Fondation des Anges composée d'une chaîne hôtelière et des cliniques médicales, Antoine Modia qui est nommé au Prix Sakharov vient d'être désigné secrétaire général de la Société congolaise des biologistes de la RDC et du Congo Brazzaville. Spécialiste en fertilité, il a aussi été récemment promu deuxième vice-président du Groupe interafricain d'étude, de recherche et d'application sur la fertilité.

Martin Enyimo

TÉLÉPHONIE MOBILE

Regroupement des opérateurs

Un rapprochement est en cours entre Vodacom, Bharti Airtel et Millicom international cellular SA dans le cadre d'un projet de partage d'infrastructures télécoms en Afrique.

Selon l'Agence ecofin, des sources bien informées, ces opérateurs dont certains occupent les premières places en RDC cherchent à se mettre ensemble pour arriver à réduire les coûts liés à l'entretien et à l'extension du réseau télécom. À en croire nos sources, la belle entente serait encore au stade des discussions mais elle révèle une difficulté majeure pour ces opérateurs qui continuent à étendre leur couverture réseau sur des vastes étendues.

En effet, il s'agit d'investissements lourds qui restent indispensables pour répondre aux besoins liés à la qualité de la communication. Et dans le budget de la société, ces investissements pèsent forcément au point de pousser aujourd'hui des concurrents à se mettre ensemble pour y faire face. Cela prend en compte la construction du réseau mais également sa modernisation, son extension et son entretien.

Récemment encore, des voix se sont élevées pour recommander aux opérateurs de se mettre ensemble pour être plus efficaces sur le terrain. Si les uns préféreraient à l'époque vendre carrément leurs réseaux télécoms pour réduire leurs charges, d'autres ont plus opté pour le regroupement afin de sauvegarder la qualité de leur infrastructure et étendre la couverture réseau tout en réduisant les coûts d'investissement.

Pour l'heure, trois opérateurs ont montré l'intérêt de s'engager dans un partage d'infrastructures dans leurs marchés communs. La RDC est l'un de ces pays où ils s'affrontent. Au 31 décembre 2014, l'on estime le nombre d'abonnés à 61 millions pour Vodacom, 75 millions pour Bharti Airtel et 25 millions pour Millicom.

Laurent Essolomwa

MAINTIEN DE LA PAIX

Le froid persiste entre le gouvernement et la Monusco

Une intense discussion est en cours entre l'exécutif national et le Conseil de sécurité des Nations unies sur le renouvellement du mandat de la Monusco qui prend fin le 31 mars courant conformément à la résolution 2147.

Les relations entre le gouvernement congolais et l'Onu via sa mission en RDC restent toujours tendues. D'autres nouveaux faits sont venus exacerber la situation qui, à ce stade, est au bord de la rupture. Dans un document publié le 11 mars et remis au Conseil de sécurité, la Monusco a incriminé sept officiers de la police et des Fardc sur les 124 passés en revue. Les officiers en question ne rempliraient pas, d'après elle, les critères des Nations unies en matière des droits de l'Homme. Non seulement qu'eux-mêmes et les unités en leur charge ne recevront plus le soutien de la Monusco pour ce qui est du transport, du carburant ou de la formation, mais en plus la mission onusienne ne pourra plus engager des opérations conjointes avec eux. Sans

trop livrer des détails quant aux faits portés à leur charge, la Monusco a attiré seulement la sonnette d'alarme sur le « *risque réel* » qu'ils représentent avec, à la clé, la tentation de commettre de « *graves violations des droits de l'Homme* ».

À la veille de l'ouverture des discussions au sein du Conseil de sécurité en vue du renouvellement du mandat de la Monusco qui s'achève le 31 mars comme cela se fait chaque année à la même époque, ce nouvel épisode tend à exacerber les tensions déjà fortes entre les deux parties. C'est dire que le renouvellement du mandat de la Monusco est déjà au cœur de discussions à New York. Ceci est une des conséquences de la résolution 2147 (2014) du Conseil de sécurité qui a décidé de proroger le mandat de la mission et de sa brigade d'intervention à titre exceptionnel jusqu'au 31 mars 2015. Il est entendu que l'option du dégraissage des effectifs de la Monusco a déjà été levée par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon qui avait

décidé de réduire à 10% l'effectif de la mission onusienne. Ce qui a conduit au redéploiement d'un grand nombre des casques bleus notamment dans les provinces du Katanga et du Kivu pendant que d'autres ont été obligés de plier bagages.

Les discussions au Conseil de sécurité relancent pour ainsi dire le débat sur l'opportunité du départ des casques bleus dont la présence en RDC paraît ne pas être bien digérée au sommet de l'État congolais. Bien qu'écartée de la campagne militaire contre les FDLR que les Fardc ont décidé de mener seules, la Monusco continue à faire de la résistance estimant que son maintien en RDC s'avère toujours nécessaire, surtout avec l'organisation prochaine des élections. « *Nous sommes prêts à partir, mais nous devons faire notre travail avant de partir. Mais se dire la vérité, ce n'est pas tuer la fraternité* », avait indiqué le chef de la Monusco Martin Kobler lors d'une récente intervention médiatique.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Lancement des Journées scientifiques internationales Bel Campus

Ces événements prévus du 28 au 30 mai à Kinshasa s'inscrivent dans le cadre de la Campagne « Objectif : Zéro malaria en RDC » et ont comme objectif d'actualiser les connaissances scientifiques liées à la sensibilisation et aux aspects médicaux de lutte contre cette maladie.

La conférence de presse tenue le 12 mars au restaurant Lisolorium de l'Université Bel Campus, à la huitième rue Limete, a permis aux responsables de cette université et le comité organisateur des Journées scientifiques internationales Bel campus de lancer la campagne Objectif : Zéro malaria en RDC, qui va déboucher sur les journées scientifiques internationales, précisant la vision, les motivations ainsi que les attentes qui ont milité à l'organisation de ces travaux. Dans le cadre de ces journées, la Fondation Bel Campus et l'ONG Initiative Benitha Murekatete (IBM) attendent près d'une trentaine de chercheurs et scientifiques de renom venus de six pays d'Afrique et d'Europe



Dr Ndanu, Dr Nguma, Léopold Bossekota, Benitha Murekatete et le Dr Christian Motuta lors de la conférence de presse Photo Adiac

dont la RDC, le Sénégal ainsi que la Belgique. Mais il y aura également des institutions du pays, des ONG et des firmes pharmaceutiques ou autres évoluant dans les secteurs qui ont un trait avec la vision des organisateurs, l'éradication du paludisme en RDC. « Ces journées scientifiques internationales permettront aux scientifiques de faire le point sur cette maladie et de voir ce que l'on peut faire ensemble dans la lutte contre cette maladie, dans les années à venir », a souligné le fondateur et président du conseil

d'administration de l'Université Bel Campus, Léopold Bossekota W'atshia. Cette activité permettra également, selon lui, de mener des actions de sensibilisation de la population et de tous les intervenants afin de mener des actions en synergie dans le cadre de l'éradication le paludisme.

Pour la vice-présidente de la Fondation Bel Campus et présidente de l'IBM, Benitha Murekatete, sa mobilisation dans la lutte contre la malaria est motivée par sa volonté de s'impliquer pour sauver des vies, étant donné qu'elle avait,

elle-même, survécue à cette maladie dont elle avait souffert, il y a dix ans, aux Etats Unis où elle n'est pas connue des praticiens.

Faire le point de la malaria et agir Les travaux de Kinshasa permettront, a précisé le président du Conseil d'administration de la Fondation Bel Campus, de mettre ensemble des acteurs pour faire le point de la maladie, afin de se fixer sur les objectifs pour son éradication. À l'en croire, par leur approche plurielle, ces journées scientifiques internationales aideront les acteurs impliqués de ressortir des résolutions qui permettront à tous, chacun dans son domaine d'intervention ou son secteur, de travailler pour l'éradication de cette maladie.

Partage d'expériences et rayonnement de l'Université Bel Campus Dans ses interventions, le doyen de la faculté de médecine de l'Université Bel Campus et médecin directeur des Cliniques universitaires de Kinshasa, le Pr Dr Alois Nguma Monganza, a également souligné que cette initiative permettra également le rayonnement de l'Université Bel Campus à tra-

vers le pays et le monde, et de répondre effectivement à sa mission d'université. Il s'agit, selon lui, de former les cadres compétents pour la Nation et pour le monde par un enseignement de qualité, d'organiser des recherches scientifiques dont les résultats serviront la Nation et le monde et de fournir des services à la communauté. « Cela n'est possible que si l'université a des bonnes connaissances et participe à la résolution des problèmes de la société », a-t-il souligné. Pour le Dr Alois Nguma Monganza, les moyens d'assumer cette responsabilité sont notamment de participer à la recherche, de partager les connaissances avec les autres experts à travers les symposiums et les journées scientifiques.

Le paludisme constituant un problème de santé publique en RDC, cette campagne est vue par la Fondation Bel Campus et l'ONG Initiative Benitha Murekatete (IBM) ainsi que cette Alma mater comme leur contribution dans l'éradication de cette maladie pour le bien-être de la population.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LE SIDA

Le ministre d'État ougandais en charge d'Éthique en séjour à Kinshasa

La visite du pasteur Simon Lokodo s'inscrit dans le cadre d'une rencontre des ministres de la Santé de la région des Grands lacs.

Le ministre d'État ougandais chargé d'Éthique et d'Intégrité, le pasteur Simon Lokodo, séjourne depuis le 11 mars à Kinshasa. À son arrivée à l'aéroport international de Nd'jili, il a été accueilli par le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Baitshura Chadrac, et le secrétaire général à la Santé, le Dr Pascal Mukengeshay. Le ministre d'État ougandais s'est fait accompagner de la directrice ougandaise ayant en charge la lutte contre le sida. Représentant son ministre de la Santé, Simon Lokodo est venu répondre à une invitation adressée aux six pays membres de la région des grands Lacs dans le cadre de la lutte contre le sida.

Il espère qu'au cours de cette rencontre des ministres de la Santé de la région des Grands lacs, il sera question de discuter sur cette pandémie afin de trouver des solutions idoines devant réduire sa propagation. Arrivée à l'hôtel Kempisky, la délégation ougandaise a été accueillie par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Après des accolades chaleureuses, le ministre de la Santé publique a pris un temps avec son hôte de marque pour un entretien à bâtons rompus.

Il va sans dire que la rencontre des ministres de la Santé de la région des Grands lacs est donc un cadre de réflexion et d'échange pour renforcer la lutte contre le sida, cette maladie qui freine notamment le développement des pays membres de la région des Grands lacs. Des résolutions et recommandations que cette rencontre de hautes personnalités de la sous région accouchera permettront aux différents pays membres de mener des actions bien ciblées en synergie pour renforcer la lutte contre ce fléau et atteindre l'objectif zéro infection, zéro discrimination et zéro décès.

Aline Nzuzi

PROCÈS FISTON SAÏ SAÏ

Bientôt le verdict !

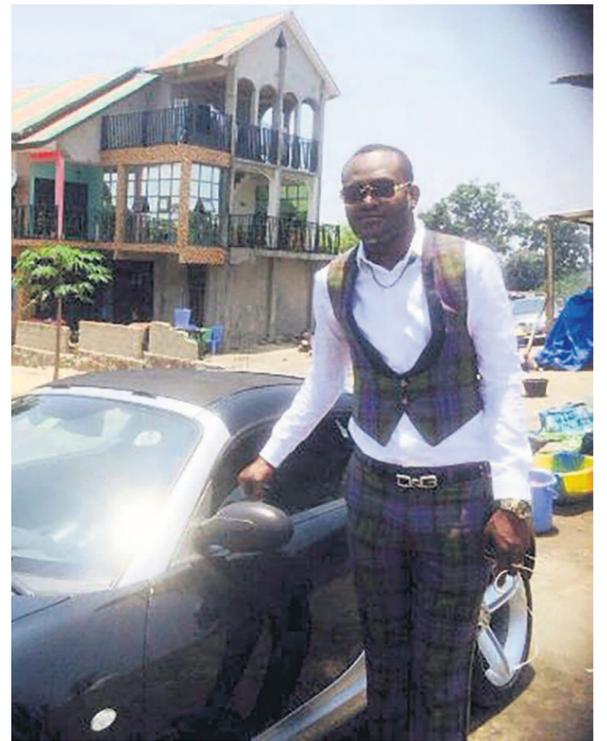
L'opinion kinoise, en attente du verdict du procès Saï Saï, devra encore patienter car le prononcé du jugement censé intervenir le 12 mars a été paradoxalement renvoyé à une date ultérieure.

Aucune explication plausible n'a été avancée par le tribunal de paix de la Gombe, siégeant en chambre foraine à la Prison centrale de Makala pour justifier ce report qui aura laissé un goût amer dans le chef de tous ceux qui suivent de près cette affaire. En attendant, bien des zones d'ombre continuent à persister dans cette affaire au point d'obstruer l'éclatement même de la vérité. Faisant fi de cette situation, le ministère public qui s'en tient aux déclarations de la victime ne s'est pas fait prier pour condamner le comédien Saï Saï étant entendu que, d'après lui, les éléments constitutifs de l'acte de viol étaient réunis en fait comme en droit. Pour l'organe de la loi, en effet, il y avait absence de consentement de la part de la victime qui est restée constante dans ses déclarations devant l'officier de police judiciaire, le Parquet ainsi que le tribunal. De ce fait, il a requis à charge de l'inculpé vingt ans de prison.

Toutefois, les avocats du comédien ont développé, quant à eux, une autre lecture des faits qui contraste nettement avec celui du ministère public. Ils ont soutenu que le jour des faits, c'est-à-dire entre le 27 février à 22h30 et le 28 février à 1 heure du matin, leur client se trouvait dans une terrasse située sur

l'avenue 24 Novembre en face du Lycée Molière en train de partager un pot avec des amis et non dans un tunnel à Bandal, lieu présumé où aurait été commis l'acte de viol. Au-delà de l'agenda controversé de l'artiste, la défense a également mis en exergue la confusion entretenue autour de la date de naissance de la victime telle que reflétée par trois sources différentes (attestation de naissance, dossier scolaire et un formulaire de Vodacom). Moralité : il n'a pu être établi si Feza Matiti est âgée aujourd'hui de 16 ans, 18 ans ou 21 ans. Autre élément à décharge de Fiston Mafinga dit Saï Saï, ce sont les deux rapports d'expertise médicale présentés par des médecins-légistes de l'Hôpital Général de Référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo) démentant l'hypothèse de viol.

Les médecins ont, en effet, révélé l'absence d'indice de violence tout en indiquant que la victime qui, prétendument, aurait été violé par quatre personnes, avait apparemment digéré l'acte. Le fait qu'elle



Fiston Saï Saï

s'est déplacée malgré tout jusque chez elle juste après la commission des faits est un signe qui ne trompe pas. C'est bien une habituée du sexe. Entre-temps, elle n'a jamais été en mesure d'identifier ses présumés violeurs ni de décrire en détail le lieu où elle aurait été violée. C'est avec pincement au cœur que les Kinois attendent le verdict du procès qui risque de laisser un arrière-goût d'inachevé au regard des zones d'ombre qui persistent dans cette affaire. Quant à la partie civile, elle a réclamé 100 000 dollars de dommages et intérêts pour préjudices subis.

Alain Diasso

FESTIVAL DU THÉÂTRE SCOLAIRE 2015

Jeux, concours, danses et spectacles au programme

Deux semaines avant le lancement de la 5e édition du Festival du théâtre scolaire de Pointe-Noire (FTSPN) qui aura lieu du 24 au 27 mars, Cardy Cardelin Babakila, son directeur, a livré le programme qui s'articule sur des représentations théâtrales, des conférences et des ateliers.

C'est sur le thème « Théâtre, facteur d'épanouissement en milieu scolaire » que va se dérouler le festival organisé par le Cercle des jeunes artistes (CJAC) en partenariat avec la Direction départementale de l'Enseignement primaire et secondaire et de l'Alphabétisation de la ville océane. Le Centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard, le Centre de formation Sueco et l'Institut

français de Pointe-Noire ont été choisis pour abriter les différentes activités du festival. Peu après la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le 24 mars au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, les élèves de l'école privée Louis-Gregory vont jouer la pièce de théâtre « Le Cultivateur et le Guinarou », une adaptation du conte tiré des « Contes de la brousse et de la forêt ». Puis se succéderont sur les tréteaux les élèves du Groupe scolaire Dom-Helder-Camara (GSDHC) dans « La Relation des inverses » et « C'est la sorcellerie ça » par les élèves du Centre d'enseignement privé de Loandjili (CEPL). Lors de la deuxième journée, les élèves du GSDHC vont jouer « Apocalypse » tandis que leurs collègues de la Nouvelle Pépinière vont interpréter « La marmite de Koka Mbala », un classique de Guy Menga avant que les élèves du CEPL ne

jouent « Le Grand Retour ». « L'imprudence » par les élèves du GSDH, « Trop c'est trop » par les élèves du CEPL, « Le calvaire de Kwazulu » par le GSDHC sont les représentations théâtrales prévues pour le troisième jour.

Le dernier jour du festival est réservé



Une représentation théâtrale lors du FTSPN à l'IFC crédit photo «Adiac»

aux autres arts de scène. Les slameurs de GSDHC et de Fernand-Nathan déclameront leurs textes tandis que Les Bimbalambalas s'adonneront à la percussion. L'humoriste El Duce, le groupe Cosmos des Boss vont égayer à leur manière l'assistance avant le concours Miss Pagne FTSPN 2015 qui va clôturer la journée. En dehors des festivals, plusieurs conférences et ateliers vont également avoir lieu. L'écrivaine Marie-Françoise Moulady Ibovi va animer un atelier d'initiation à l'écriture. Quant à l'atelier occupation scénique, lecture et diction, Jack Percher, metteur en scène français, et Charles Baloukou vont apporter leur savoir aux enfants. La remise des prix et d'autres distinctions aux artistes et groupes méritants va avoir lieu le 18 avril, marquant ainsi la fin de la 5e édition du FTSPN.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL INTERNATIONAL D'EXPRESSION FÉMININE 2015

Une édition placée sous le signe de la promotion des valeurs culturelles africaines

La 4e édition du Festival international d'expression féminine (FIEF) va se dérouler du 13 mai au 17 mai à Pointe-Noire sur le thème : Femme, protectrice de l'environnement par l'action culturelle. Une occasion propice pour les femmes d'exprimer leur talent à travers les disciplines artistiques programmées mais aussi les expositions, les ateliers et les formations.

Germaine Ololo, directrice de la compagnie Issima, organisatrice du festival a voulu par la programmation de l'édition 2015 mettre l'accent sur l'éducation et la promotion des valeurs morales et culturelles « Le FIEF 2015 porte un accent particulier sur le relais des positives valeurs culturelles africaines aux générations futures. Les berceuses d'Afrique centrale et de l'Ouest nous apportent au cours de cette édition, des spectacles tirés de la tradition pure. Une programmation de qualité faite dans une stricte rigueur va être gracieusement offerte au public » a-t-elle dit. Côté arts scéniques, les musiciennes Faya Tess (France-Rdc), Valdy Mikamona, le groupe Ecoma Gospel (Congo), Lady B (Cameroun) vont égarer le public. Les amoureux du théâtre vont apprécier les comédiennes Andrée Gaëlle Ngangoula (Brazzaville), Laure Bandoki (Pointe-Noire), Sheila Nzutisa, Ebakata ba couleurs de la RDC et la compagnie de théâtre Les Pétroliers de Pointe-Noire. Florence Douaze Bonnet (France), Fany Mabonzo (Congo) en danse et Christine Libina (Gabon), Virginie Tokari (Tchad), Edwige Kouamé (Berceuse ivoirienne) et les berceuses du Kouilou seront également de la partie.

En dehors des spectacles, divers ateliers sont aussi au programme des réjouissances. L'atelier de formation en sonorisation de spectacles, en initiation au conte, aux berceuses et aux pleureuses, ponctué par un concours inter scolaire avec diffusion dans les centres d'accueil pour enfants et orphelinats sans oublier l'exposition des œuvres littéraires d'Aimée Mambou Gna-

li, Katia Mouthault, artisanales des Ambassadeurs de Pointe-Noire, picturales des ateliers Telam'Art, Nsan'art et Just Mad (Pointe-Noire) et le défilé de mode des Ambassadeurs.

Deux soirées inédites seront offertes au public. La soirée du partenaire, moment d'échange et de partage, entre les partenaires du festival et le public et la soirée de la berceuse qui sera la restitution de l'atelier d'initiation aux berceuses et aux pleureuses au Kouilou.



Créé en 2004, deux ans seulement après la naissance de la compagnie Issima, le FIEF dont l'édition 2013 marque la relance des activités s'est assigné comme objectifs : soutenir et accompagner la femme dans l'exercice de son art, susciter l'émergence des femmes et leur leadership dans les programmes de développement culturel, former les acteurs culturels de tous genres à travers les séminaires et ateliers pour un vrai développement de talents, promouvoir les positives valeurs culturelles africaines d'expression féminine (beauté, mode...), lutter contre la dépravation des mœurs et de l'utilisation de la femme comme objet de décoration artistique.

H.B.M.

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

MOTS FLÉCHÉS N°064

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°064

SORTES DE MUSELIÈRES	INFRAC-TIONS	ESPION NUMÉRO 117	QUAND IL DESCEND DU CIEL, IL A UN BÉRET	DE NAIS-SANCE APPRO-CHÉE DE TRÈS PRÈS	INSECTE EN NUAGE	COLÈRES ANCES-TRALES
FRINGUÈES	COMPATIT	EAU DE CHARTRES	NIVELAI		VILLE DEL'OISE	
IL MET EN IMAGE			MALFAI-TEURS			
TARIN			BARBANTE			
			RETARDS DE PAIEMENT			
BAGUETTE DE BOIS				APRÈS VOUS		
PARTS DU TRÉSOR				ENTRE LE TRONC ET LA TÊTE		
		ESPÈCE			SYMBOLE D'IRIDIUM	ARTÈRE ÉTROITE
		MAU-VAISES HUMEURS			GONFLE-MENTS	
NOUVEAU TESTA-MENT		FLEUVE DE FLORENCE		BRAVER L'INCONNU		
C'EST LE MEILLEUR		APPEL-LATION VITICOLE		LONG DISCOURS		
		AIGRELET				
		COUP D'UN JOUEUR SUR QUINZE				...ET APPROUVÉ
GARNIR DE VIANDE	AMBRÉS			FILLE D'HUGO		
	DRÔLE			À CÔTÉ DE RÉ		
				CŒUR DE BAGUETTE		ARTICLE ESPAGNOL
				APRÈS L'APOGÉE		REGARDES DE HAUT
MOLYB-DÈNE		DEVINS				PAYS DE STOCK-HOLM
EMET UNE HY-POTHÈSE		A DES FUITES				
				DOUÉ DE RAISON PATRON DES PYRÉNÉES		
FAUTEUIL DONT LE DOSSIER ÉPOUSE LE DOS	AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE		CLASSE ENFANTINE ENTRE OUEST ET NORD		ANCIENNE PIÈCE	APPEL DISCRET
					DIEU DU TONNERRE	
						DIPLÔME SCOLAIRE
ET TOUT LE RESTE	DÉSAVEU					
				COURS D'EAU AFRICAINS		
		APPAREIL DE DÉTECTION				BOUT DE MANCHE

>FACILE

5		9		4	
	9	2	5		6
3	2		6	4	8
8	7	3		1	
1	5				9
		4		1	5
	4	6	7		1
6		1	2	7	
	5		9		2

>MOYEN

	2	6		5	1	4	7
9	1				7		5
			3				9
				4	3	8	1
	8	2	7	1			
	3				2		
	9		6				3
	7	1	5	3		6	2

>DIFFICILE

8	7				3		4
1					6		
		4			3	1	5
	4		7			5	9
7	1				8		3
5		6	8			2	
			2				3
9	7						5

MOTS CROISÉS N°064

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Fait sensation sous la dent. - 2. Elle est bretonne. - 3. Partie postérieure. - 4. Tout le problème consiste à la remplir. Conjonction. Dans le vent. - 5. Cabane rudimentaire. Elle permet de mieux voir l'horizon. - 6. Cité sur la Bresle. Déplacements d'air. - 7. Os qu'on peut trouver en pomme. Submergée sur la côte. - 8. Pronom personnel. Ancien royaume asiatique. Ça renforce un accord. - 9. Il a gagné le tour. Rectifier. - 10. Parles, mais pas forcément argent... Quantité de bois.

>VERTICALEMENT A. Origine de la gamelle. - B. Deuxième de gamme. Article contracté. Éternel féminin. - C. Pas étranger. Rayon auquel on s'expose. - D. Entier et premier. Boîtes à lunettes. - E. Se vide lors d'une conversation. N'admis point. - F. Montre qu'on a un but dans la vie. Liquide anglais. - G. Tels des sacs à emporter pour le pique-nique. - H. Blé roumain. On peut lui préférer l'écossais. - I. Gallinacés qui crient. - J. Bois durs. Peinture ou sculpture.

MOTS À MOTS N°064

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **E R R E R** + **T E S T** = **T _ _ _ _ _ _ _ E**
- ② **F E R R E** + **C E N E** = **R _ _ _ _ _ _ _ E**
- ③ **C R E E R** + **N E V E** = **R _ _ _ _ _ _ _ E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°063

C	T	S	D	A	M						
P	L	E	I	N	E	M	E	N	T	A	A
A	S	S	I	M	I	L	A	T	I	O	N
A	U	T	O	M	A	T	I	S	E	R	E
D	N	B	E	B	E	N	I	E	R		
B	I	E	N	E	T	R	E	U	S	A	I
C	R	I	E	R	R	D	A	U	E		
M	A	G	E	I	R	E	N	E	F	S	
T	R	E	C	U	A	T	O				
L	I	A	S	H	A	U	T	E	U	R	S
O	N	C	E	I	N	T	R	T			
A	N	I	S	E	R	A	I	L	I	E	R
M	A	N	S	U	R	I	N	I			
E	T	E	N	D	R	E	E	C	O	P	E
I	G	R	A	N	D	O	I	S	E		
O	F	F	S	E	T	S	O	U	R	I	S

SUDOKU N°063

7	6	5	1	9	3	2	4	8
1	3	4	2	6	8	7	5	9
9	8	2	4	5	7	6	3	1
5	7	9	8	4	2	3	1	6
8	2	1	3	7	6	4	9	5
6	4	3	5	1	9	8	7	2
4	5	7	6	8	1	9	2	3
3	1	6	9	2	4	5	8	7
2	9	8	7	3	5	1	6	4

5	7	2	3	6	8	9	4	1
8	4	1	2	7	9	3	5	6
3	6	9	4	5	1	8	7	2
1	8	3	5	4	2	6	9	7
7	9	4	6	8	3	2	1	5
2	5	6	1	9	7	4	8	3
4	3	7	9	2	5	1	6	8
6	2	8	7	1	4	5	3	9
9	1	5	8	3	6	7	2	4

2	1	9	5	7	8	4	3	6
3	7	8	9	6	4	5	1	2
5	6	4	3	1	2	8	9	7
6	8	7	1	9	5	2	4	3
9	4	3	2	8	7	6	5	1
1	5	2	6	4	3	7	8	9
7	9	6	4	5	1	3	2	8
4	2	1	8	3	6	9	7	5
8	3	5	7	2	9	1	6	4

MOTS À MOTS N°063

1/ CÉRÉALE - 2/ RETENUE - 3/ ÉTERNEL.

CAN U-20 SÉNÉGAL 2015

Les Diables rouges se mettent la corde au cou

Après la défaite face au Nigéria 1-4, la qualification des juniors congolais au second tour de la compétition devient une équation à plusieurs inconnues, donc difficile à équilibrer. Autrement dit, le onze national congolais peut se qualifier mais...Explications.

Tout, pour les Diables rouges, se jouera finalement lors de la dernière journée de la phase de poule malgré la lourde défaite devant les Super Eagles.

situation. En attendant la fameuse dernière journée, dans le groupe A, le Nigéria a 6 points, la Côte d'Ivoire 2 points, le Sénégal et le Congo 1 point.

«...tition pour gagner tous les matchs », a indiqué l'entraîneur du Nigéria, Manu Garba, lors de la conférence d'après-match. Si tel pourrait être le cas face à la Côte d'Ivoire, le Congo devrait donc faire de son mieux pour vaincre le Sénégal. Là encore, la facilité ne sera de mise.

juniors congolais ont affiché un aveu d'impuissance inqualifiable face aux Nigériens, dans ce match de tous les espoirs ayant finalement viré au grand désespoir. Le compteur des buts du Nigéria a commencé à tourner dès la 4ème minute avec Mathew Ifeanyi. Vingt deux minutes plus tard, le por-

nigériens obtiennent un pénalty, transformé par Musa Muhamed à la 34ème minute. 2-0 à la pause en faveur des Super Eagles.

De retour des vestiaires, la réalité n'a pas changé. Les Diables rouges sont restés impuissants. Les défenseurs, peu inspirés, ont offert aux Nigériens un deuxième pénalty à la 53ème minute. Musa Muhamed est revenu à la charge pour un doublé. Le gardien congolais, Pavelh Ndzila, ne pouvait rien. Neuf minutes plus tard, Silvère Ganvoula a réduit la marque. Un but sans effet sur le cours du jeu puisqu'à la 86ème minute Micheal Taiwo Awoniyi a inscrit le plus beau but de la rencontre. Le score est sans appel : 4 pour le Nigéria, 1 pour le Congo. L'infériorité numérique des Super Eagles ne s'est fait sentir à aucun moment du match. Une faille que les Diables rouges n'ont pas su exploiter. C'est par des contre-attaques que les Nigériens ont inscrit tous leurs buts y compris, bien sûr, les actions ayant occasionné les deux pénalty, la défense congolaise étant aux abonnés absents. Les leçons doivent être tirées en attendant le match contre le Sénégal, le 14 mars, au stade Léopold-Sédar-Senghor. Même si cette défaite face au Nigéria est considérée comme un grand pas vers la porte de sortie.

De notre envoyé spécial à Dakar, Rominique Nerplat Makaya



Le gardien congolais s'impose dans les airs

D'autant plus que dans l'autre rencontre, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont fait jeu égal 2-2. Or, les juniors congolais devraient être directement disqualifiés si les Ivoiriens l'avaient emporté sur les Sénégalais. Ce match nul rééquilibre tant soit peu la

Le 14 mars, si le Congo l'emporte sur le Sénégal et que la Côte d'Ivoire s'incline ou fait un match nul contre le Nigéria, les Diables rouges vont se qualifier pour les demi-finales et donc pour la Coupe du monde. « *Je suis venu dans cette compé-*

Retour sur la défaite face au Nigéria

Les Diables rouges savaient, bien avant le coup d'envoi, que l'emporter sur les Super Eagles n'était pas chose facile, pas impossible non plus. Seulement, sur le terrain, les

tier nigérian, Joshua Enaholo, écope d'un carton rouge suite à une faute sur Silvère Ganvoula. Voilà le Nigéria en infériorité numérique. Une situation qui devrait normalement arranger les Diables rouges. Mais hélas ! À dix contre onze, les juniors

BRIN D'HISTOIRE

Les oubliés de la presse congolaise

Ce vendredi 13 mars 2015, Adrien Wayi délocalise ses « Oscars de la Presse » à Oyo. Les journalistes en activité ou en retraite auront droit à une reconnaissance méritée de la part de leur corporation. Les journalistes décédés ont rarement l'occasion d'être remis en lumière dès lors qu'ils ont franchi le mur des ténèbres. C'est l'occasion de parler de certains d'entre eux que j'ai eu l'occasion de côtoyer professionnellement.

Lorsque j'arrive à la radio en 1976, je trouve en place à la rédaction, à la radio nationale, Passi Muba, rédacteur en chef. Peu de temps après il se rend à Kinshasa au poste de secrétaire général de l'Union des journalistes africains. Il y emmène Adrien Mbeyet, journaliste, lui aussi. Il se retrouve ensuite à Dakar, en qualité de directeur général de la Pana, l'Agence panafricaine d'information. Patrick Benjamin Eboké et Jean-Claude Loemba, rédacteurs et chefs d'édition du journal parlé, m'ont fraternellement encadré lors de mon immersion à la rédaction. Leur expérience professionnelle m'a permis de franchir des paliers dans le métier. André Zinga dit Charles Alexandre, journaliste, brillant speaker, une race en

voie de disparition dans l'audiovisuel, a été d'un fructueux apport dans mon insertion professionnelle. Germain Bisset, c'est la bonhomie faite homme. Pour tous les jeunes journalistes qui arrivaient à la radio, Germain Bisset était le grand-frère, toujours bien disposé à leur égard. Edmond Philippe Galy, jeune journaliste prometteur, faisait, quant à lui, ses premières armes. Par la suite, il imposa son style. Au moment où je quittais la radio en 1982, André Bernard Samba, véritable icône des médias, reprenait du service pour des chroniques. Il est, sans doute, le plus grand journaliste congolais, avec Sylvain Bemba, authentique livre ouvert, que j'ai côtoyé pour une très longue interview sur la musique congolaise.

Au service des Programmes de la radiodiffusion nationale, dirigé par Claude Bivoua, ce fut l'émerveillement. Professionnel dans l'âme, capable de passer de la radio à la télévision avec une facilité déconcertante, on lui doit la mise en orbite du journal Mweti où il a révélé ses qualités multidimensionnelles dans le journalisme. Dans le même service, Pauline Bal, Madeleine Nsona étaient des figures incontournables. Félicité Safouesse, première speakerine congo-

laise et muse de Kabasele pour la chanson Paraffi s'y trouvait aussi. Il faut signaler que le service des Programmes connaissait déjà une pénurie de journalistes. On y notait un nombre important de pigistes : Yves Roger Yebeka, alors étudiant à l'université Marien-Ngouabi et son « Club des Amis de la Radio » qui lui avait permis de mettre le pied à l'étrier. Après une formation à l'Institut français de presse à Paris, il intégra la radio, en qualité de journaliste. Miantourila Kouba, enseignant de formation, assurait l'animation d'antenne, non sans réussite. Son émission matinale connaissait un succès foudroyant auprès des auditeurs et en particulier, chez les chauffeurs de taxi. Georges Embana, militaire de son état, reste sans conteste, celui qui a connu un phénoménal succès avec son émission Lisapo. Elle était suivie au-delà du fleuve, à Kinshasa, où il déplaçait des foules lors de ses prestations en direct sur la rive gauche du fleuve Congo. Dans l'absolu, Lisapo est le plus grand succès radiophonique du siècle dernier, loin devant André Maboké et son sketch diffusé, au cours des années 60, sur les antennes de la radio de Léopoldville (Kinshasa). À Pointe-Noire, en 1978, je rencontrai Kekolo. Journaliste, il était

la cheville ouvrière de Radio Pointe-Noire. Directeur de cette station de radiodiffusion, j'ai pu apprécier son expertise.

Lorsque le vent de la liberté de la presse souffla sur le Congo, je fis la connaissance d'Arsène Samba, journaliste, ancien de *La Semaine Africaine*. Il était l'âme du journal *Le Pays*. La pertinence de ses analyses, appuyée sur une écriture de qualité, en faisait incontestablement une référence dans le métier. Fulbert Kimina Makumbu, autre ancien journaliste à *La Semaine Africaine*, pendant plus de cinquante ans, était la mémoire du football congolais. C'est une bibliothèque qui a brûlé emportant son savoir encyclopédique. C'est une source à laquelle je puisais régulièrement des informations. En outre, il répondait toujours présent à mes sollicitations d'éditeur. Alors qu'il était déjà malade, il accepta d'écrire un article pour mon magazine, *Vision pour Demain*, consacré aux 40 ans de la victoire des Diables Rouges à Yaoundé. Ce fut son dernier papier. Je m'arrête là. Tous ces journalistes, et bien d'autres, ont contribué à donner ses lettres de noblesse à la presse congolaise.

Mfumu